

LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY DEPUIS 1900

Le Ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

Prix 5 cents

Série C, Vol. VI, No. 50

Vendredi le 9 février 1962

Editeur: "Le Peuple Enr."

Dans son litige avec M. Armand Boulet

La ville accepte un règlement de \$30,000

Il en coûtera plus de \$30,000 à la Ville de Montmagny pour régler définitivement son litige avec M. Armand Boulet. La Ville a accepté une proposition de règlement final pour ce montant, lors de sa dernière assemblée régulière, tenue lundi dernier, le 5 février.

Cette entente est intervenue pour arrêter les procédures que M. Boulet avait intentées contre

la Ville au sujet des dommages qu'il aurait encourus, par suite du dynamitage effectuée par la Ville, dans le cours des travaux d'aqueduc exécutés pendant la période des Emplois d'Hiver de l'année dernière.

Nous reproduisons une copie de la résolution que la Ville adoptait à cet effet, lors de cette assemblée.

"ATTENDU que la Ville de

Montmagny est actuellement en procès avec M. Armand Boulet et son épouse, Dame Jeannette Blanchet Boulet;

ATTENDU que la Ville de Montmagny désire terminer et prévenir toutes autres contestations quelconque pouvant naître entre elle et M. Armand Boulet et son épouse;

Il est proposé par M. l'échevin Marcel Desjardins, secondé par M. l'échevin Patrice Corribeau, et résolu à l'unanimité ce qui suit:

1- Passer entre M. Armand Boulet, Dame Jeannette Blanchet Boulet et la Ville de Montmagny un contrat de transaction au sens des articles 1918 et suivants du Code civil de la Province de Québec et d'y stipuler les clauses suivantes:-

A/ La Ville de Montmagny s'engage à payer, à demande, à M. Armand Boulet et à son épouse Dame Jeannette Blanchet Boulet, la somme de trente mille dollars (\$30,000.00) répartie comme suit, et portant intérêt au taux de six pour cent (6%) l'an, à compter de la date de la signature du contrat:

a) Dix-huit mille deux cent cinquante dollars (\$18,250.00) représentant la valeur de l'im-

A la dernière assemblée du Conseil

M. Marcellin Gamache est nommé coordinateur entre les départements

Lors de sa dernière séance, tenue lundi, le 5 février, le Conseil de la Ville de Montmagny autorisait l'engagement de M. Marcellin Gamache, pour coordonner les opérations des divers départements municipaux, sous la directive de l'ingénieur de la Ville, M. Robert Després, I.P., à compter de ce jour, au salaire de \$55.00 par semaine, et cela, pour un essai de trois mois.

Au cours de la même assemblée, le Conseil approuvait les procès-verbaux des séances régulières et spéciales des 3, 8 et 15 janvier 1962.

Sur proposition de l'échevin Gérard Montminy, appuyé par l'échevin Marcel Desjardins, M. Omer Fournier était nommé maire-suppléant du Conseil

pour une période de trois mois, débutant lors de la séance même, pour se continuer jusqu'au 1er mai 1962.

Une autre résolution a également été adoptée à l'effet d'autoriser le maire, M. Louis-O. Roy ou le maire-suppléant, M. Omer Fournier, avec MM. Paul Pouliot, trésorier, ou Denis Blais, assistant-trésorier, à faire et signer conjointement tous les chèques ou mandats pour le paiement d'argent, de payer et recevoir toute somme d'argent et d'en donner quittance.

M. Omer Fournier, nouveau maire-suppléant, a été autorisé à ratifier une entente avec M. Armand Boulet et son épouse aux fins de terminer toutes procédures en cours et régler définitivement, pour un montant de \$30,000, et certains autres frais, les dommages que ce contribuable aurait encourus lors du dynamitage effectué par la Ville, l'année dernière, pour des travaux d'aqueduc.

Aux nombreux contribuables, qui s'étaient rendus à la dernière assemblée du Conseil de la Ville, pour entendre les assertions du député provincial, le Dr Laurent Lizotte, concernant les travaux de pose d'asphalte effectués dans les rues de la Ville, au cours de l'automne dernier, le greffier, M. J.-René Côté a expliqué qu'il s'était entendu avec le Dr Lizotte pour remettre l'entrevue, parce que l'ingénieur de la Ville ne pouvait y être présent, étant donné des engagements antérieurs, qu'il n'avait pu retarder.

Une séance spéciale sera convoquée à cette fin, pour lundi prochain, le 12 février.

L'assemblée avait débuté sous la présidence du pro-maire, M. Léo Laberge, pour se continuer sous l'égide de M. Omer Fournier, nommé maire-suppléant, au cours de l'assemblée.

Spécialiste en chirurgie



A la suite de trois années d'entraînement en chirurgie, le Dr Germain Fortin a obtenu son diplôme de spécialiste en chirurgie du Collège des Médecins et Chirurgiens.

Il est heureux d'informer la population des Comtés de Montmagny, L'Islet et les environs, de l'ouverture de son bureau de consultation, le lundi, 12 février 1962, à 3 rue St-Ignace, Montmagny (ancien bureau du Dr E. Denault).

Le Dr G. Fortin est attaché à l'Hôtel-Dieu de Montmagny. Heures de bureau: 2 hrs à 5 hrs, p.m., (sauf le samedi).

Le soir: sur appointment seulement.

Téléphones: Bureau 181
Résidence 452.

En cas d'Urgence Médicale

si vous ne pouvez rejoindre votre médecin de famille, pour la fin de semaine du 10 février soit de samedi midi au lundi matin,

le Dr Rémi Prévost

sera le médecin en fonction
Tél.: 942

Projetant l'adoption d'une paroisse

Son Exc Mgr Desrochers visitera l'Amérique Latine

Son Excellence Mgr Burno Desrochers partira la semaine prochaine pour un voyage en Amérique latine, accompagné de M. le Chan. Léon Bélanger, supérieur du Collège diocésain.

La première étape sera Tegucigalpa, au Honduras, où se trouve un prêtre du diocèse, l'abbé Laurent, Gagnon, économiste et procureur au Séminaire de N.S. de Suyapa.

De là, voyage à Managua au Nicaragua où l'Evêque voudrait confier la direction de son sé-

minaire (petit et grand) aux prêtres canadiens; et Son Exc. Mgr Lemieux, Archevêque d'Ottawa et président de l'Organisation canadienne de l'Aide à l'Amérique latine, serait heureux que les prêtres de Sainte-Anne puissent accepter la direction de ce séminaire.

Ensuite, Son Excellence visitera les prêtres du diocèse de Québec à Asuncion, au Paraguay. Leur expérience du ministère en Amérique du Sud

(Suite à la page 5)

Au Couvent Notre-Dame

Fondation d'une Association de Parents-Maitres

Mercredi soir, le 7 février, une centaine de parents d'élèves de la Congrégation Notre-Dame se joignaient aux Révérendes Soeurs pour former la seconde association Parents-Maitres de notre ville en l'espace d'une semaine.

Initiées par la Société St-Jean-Baptiste, de semblables associations doivent bientôt se

former dans la plupart des écoles de Montmagny. Aux fondations d'A.P.M. de l'Ecole Beaubien et du Couvent C.N.D. s'ajouteraient des projets identiques pour les écoles S. Pie X, S.-Nicolas, Collège Sacré-Coeur, S.-Mathieu, S.-Thomas, et Arts et Métiers.

Toutes ces A.P.M. locales seront affiliées à un Conseil-Parain des Associations de Parents-Maitres de Montmagny, qui groupera à un palier supérieur et d'initiative le président de chaque A.P.M. locale, le principal de chaque école, les présidents de Commissions scolaires, l'inspecteur d'écoles, le président de la S.S.J.B., un aumônier et deux représentants étrangers aux écoles, mais non à l'éducation.

Le rôle de ce Conseil-Parain (ou Central) sera de prévenir l'isolement des APM de chacune des écoles, de coordonner et d'orienter leur travail en général, de communiquer les directives diocésaines et de fournir aux APM locales conseils, support moral, informations, etc.

D'autrepart dans chacune des APM locales, il y aura un service d'études par année de cours, un service de publicité

et un service de recrutement et autres services dont leurs membres jugeront opportuns de se doter.

Conseil de l'APM du Couvent

Les parents des élèves de la Congrégation se sont groupés séparément suivant les diverses années de cours, pour élire trois animateurs par section.

Pour la 11e année, feront partie du Conseil d'administration Mme Lucien Coulombe, Mme Henri Tondreau et M. Edy Chabot; pour la 10e année, le Dr Emmanuel Gobeil, Mme Paul-René Caron et Mme Cléophas Guay; pour la 9e année, Mme Paul Carignan, Mme P.-Paul Godbout et Mme Robert Morin; enfin pour la 8e année, M. Léopold Lemieux, Mme Laval Auclair et Mme Henri-Paul Desautels.

Ces personnes se réuniront mercredi prochain, pour nommer un exécutif, préparer la rédaction de règlements, puis-que chaque association demeure autonome malgré son affiliation au Conseil-Parain, et convoquer le plus tôt possible une assemblée générale, de préférence avant la semaine d'Education, qui doit se tenir au début de mars.

Assermentation des évaluateurs

Lors de sa dernière réunion, tenue lundi soir, le 5 février, le Conseil municipal de la Ville de Montmagny a procédé à l'assermentation des évaluateurs du rôle pour la prochaine année.

M. Jos. A. Laflamme, contracteur, en a été nommé et assermenté président. Il sera secondé dans sa tâche par deux évaluateurs, MM. J.-Raoul Boulanger, rentier, et Alexandre Ouellet, commis.

M. Rolland Collin, commis, a également été nommé greffier pour enregistrer les décisions que prendront les estimateurs précédemment nommés.

LE PEUPLE
ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY DEPUIS 1900

Publié à Montmagny
le vendredi de chaque semaine par
LE PEUPLE, Limitée
A la Rédaction:
P. Gros d'Aillon

Réal Laberge
C.P. 128




EDITORIAL

LES ASSOCIATIONS DE PARENTS-MAÎTRES

La société exige de plus en plus du professeur mais sait-elle lui donner autant qu'elle en demande? Des erreurs sont possibles chez les éducateurs, comme partout ailleurs, et en confiant aux maîtres ce qu'ils ont de plus précieux, leurs enfants, les parents se doivent de les considérer comme leur bras-droit et apprendre à les connaître, les remercier plus souvent et discuter franchement avec eux les problèmes multiples et nouveaux qui résultent d'une période d'évolution sans précédent.

L'enseignement et l'éducation subissent aujourd'hui de graves crises, qui ne passeront pas sans douleur. Auparavant, l'enfant vivait dans un monde très défini, dont les limites se situaient à l'école, à la maison et à l'église. Aujourd'hui, la voix de la radio, la lecture, la fenêtre de la télévision, des contacts et transports faciles accaparent l'esprit de l'enfant et lui révèlent des possibilités qu'il désire exploiter au maximum.

Déjà soumis à des programmes scolaires de plus en plus chargés et que les nécessités de l'évolution transforment du jour au lendemain, les maîtres ne peuvent seuls suffire également à l'instruction et l'éducation des enfants, aussi facilement que par le passé; il leur faut la collaboration et la présence des parents. Le professeur détient une place importante dans l'éducation et la formation des enfants, mais ce rôle ne se substitue pas à celui des parents, qui en demeurent les premiers responsables.

En prônant la formation d'associations de Parents-Maîtres, les éducateurs ne veulent pas se dégager d'un mandat que leur ont confié les parents, mais ils désirent retourner

aux parents pour le compléter de la façon la plus satisfaisante. Comme l'école est le prolongement de la famille, qui ouvre accès à la société, la formation d'associations, de Parents-Maîtres est une conséquence normale et logique de l'école. Les éducateurs font appel à la compréhension des parents pour engager un dialogue qui les aide à résoudre les problèmes d'éducation, sujets au caractère de chacun des enfants et dont les parents demeurent toujours les plus rapprochés et les mieux avertis. Ils ne leur demandent pas nécessairement d'aborder le domaine de l'instruction, des connaissances nouvelles et méthodes techniques devant lesquelles ils se trouvent eux-mêmes un peu désemparés.

Ce qu'ils exigent, et à bon droit, c'est une étude conjointe des problèmes d'adaptation et une salubre collaboration pour mieux réussir l'oeuvre d'éducation des jeunes. En cela, ils n'innovent pas puisque même le Pape Jean XXIII et l'Eglise sollicitent aujourd'hui la collaboration de tous les membres du catholicisme pour s'adapter aux conditions nouvelles. C'est du milieu même où naissent les problèmes qu'on en peut le plus facilement et le plus adéquatement proposer les solutions désirables.

C'est donc une autre initiative des plus louables qu'a amorcée la S.S.J.-B. en préconisant la formation d'associations de Parents-Maîtres. Nous lui reconnaissons également le mérite d'avoir prévu pour les A.P.M. un plan d'ensemble qui favorisera des fondations rapides au niveau local et une organisation centrale qui leur facilitera une vie durable et nécessaire.

R. L.

Le Canada se fait enlever la 2e place par la Suède

Le Canada vient de passer de la deuxième à la troisième place dans l'ordre des pays qui ont le plus haut standard de vie. La Suède, pays des coopératives, l'a remplacé.

Les Etats-Unis restent au premier rang mais perdent du terrain. Le Canada a décliné au point qu'il a quitté la deuxième place et figure maintenant au troisième rang.

La Suède de son côté, sans doute parce qu'il s'agit du pays au monde où l'économie coopérative est la plus florissante, voit son standard de vie augmenter avec régularité: elle décroche le second rang.

M. Donald MacDonald, secrétaire-trésorier du Congrès canadien du travail, expliquait le mois dernier la position relative des pays quant au standard de vie, alors qu'il prononçait une conférence devant un club social d'Ottawa. Il s'est servi des nombres-indices que l'Institut national britannique de recherches économiques et sociales établit régu-

lièrement à propos de la richesse par capita des pays du monde. Les nombres-indices utilisent l'état économique de la Grande-Bretagne comme base et on lui attribue l'indice 100.

L'indice des Etats-Unis était de 184 en 1960 et il a baissé à 181 en 1959. Durant la même période, l'indice canadien a diminué de 127 à 121. Mais celui de la Suède a augmenté de 115 à 124.

M. MacDonald, qui a fait récemment une tournée d'étude en Suède, attribue le progrès de ce pays à "un haut degré d'organisation des mouvements économiques et sociaux" et à "un sens des responsabilités sociales fortement développé" chez les citoyens.

Le Conférencier a dit que le taux du chômage est de 1.7% en

Suède, tandis qu'il a atteint 11.3 % au Canada.

D'autre part, 1,100,000 familles sont représentées dans le mouvement coopératif suédois sur une population d'environ 7,500,000. Comme quoi l'expansion du mouvement coopératif dans un pays signifie vraiment quelque chose!

Journal Ensemble!

Le Saviez-vous....

Il existe maintenant un pansement entièrement nouveau qui adhère de façon tenace aux peaux les plus délicates et qu'on peut cependant décoller aussi facilement et sans plus de douleur qu'on enlève un gant. Mieux encore, note Sélection du Reader's Digest de février, c'est le premier adhésif connu qui semble manifestement favoriser une cicatrisation sans complication et dont la substance adhésive, complètement inerte, se montre non irritante.

On en parle, en VILLE...

par Réal LABERGE

En l'espace d'une semaine, deux associations de Parents-Maîtres ont été fondées en notre ville, la première à l'Ecole Beaubien et la seconde au Couvent Notre-Dame. D'ici peu, cinq ou six autres A.P.M. se formeraient dans les autres écoles de Montmagny pour discuter des problèmes d'éducation sous les directives d'un Conseil Parrain.

□

L'entrevue du Dr. Laurent Lizotte, député provincial, avec le Conseil municipal de la Ville de Montmagny n'a pas eu lieu, lundi passé. Le greffier a expliqué qu'en raison de l'absence de l'ingénieur de la ville, la rencontre aurait lieu lors d'une séance spéciale, qui serait convoquée pour le lundi suivant. On nous informe maintenant que le Dr Lizotte ne pourra se rendre au Conseil, lundi prochain, et que la partie est remise à une date indéterminée.

□

Son Excellence Monseigneur Jean-Marie Fortier s'intéresse tout particulièrement au domaine des Loisirs. Il assistait, mardi passé, à l'assemblée du Conseil des Loisirs et y prononçait un magistral exposé sur le sujet, invitant les associations affiliées à le convoquer à leurs propres réunions.

□

Le poste C K B M a comparu, au cours de la semaine, devant le Bureau des Gouverneurs de la Radiodiffusion pour soumettre sa demande d'augmentation de puissance de 250 à 1000 watts et d'un permis d'installation de studio permanent à Ste-Anne de Beupré. Une vive protestation a été soulevée par Montmagny Air Service, qui s'opposait à l'élévation de l'antenne de 110 à 290 pieds. La décision du B.R.G. devrait être connue d'ici un mois.

□

Le concert de l'Orchestre Symphonique de Québec et l'interprétation de Mme Claire Gagné ont été grandement appréciés, d'autant plus que toutes les pièces au programme étaient très faciles d'accès. A déplorer, le peu d'assistance. Jean-Louis Rousseau déclarait que l'Orchestre ne devrait revenir qu'en matinée pour satisfaire l'enthousiasme contraire de nos Jeunes.

□

Le Carnaval a débuté officiellement jeudi soir par l'arrivée de Vol au Vent et des danses en plein air sur la rue de la Gare. Les activités pré-carnavalesques semblent prédire un réel succès. Nous publions en page huit, les activités prévues pour la fin de semaine et la semaine à venir.

□

Les organisateurs du Grand Bal, qui aura lieu au Centre Civique, samedi soir, le 17 février, se sont assurés de la présence de Jean-Louis Rousseau comme artiste invité. Deux orchestres se partageront une soirée de musique continuelle.

□

La présentation de nos châtelines à la télévision n'a pas brillé par sa longueur. A peine a-t-on aperçu leurs jolis minois. Est-ce qu'on a eu peur de comparaisons peu avantageuses pour le Carnaval de Québec?

□

Samedi, c'est la vente de la Bougie du Carnaval. D'heureux gagnants se mériteront de magnifiques prix en argent, dont le poste C K B M diffusera les résultats au cours de la soirée. Recevons bien les visiteurs et accumulons les chances pour la châteline que nous désirons comme Dame de Montmagny.

Salle d'Accueil Montmagny

Samedi soir, le 10 février, il y aura partie de cartes à la Salle d'Accueil Montmagny. Il n'y a pas de points alloués pour les gagnants ou les perdants, mais de beaux prix de présence seront donnés. Alors les gens joueront le jeu qu'ils préfèrent. A ceux qui ne peuvent manquer la télévision, c'est-à-dire, la joute de hockey, nous disons que la Salle et munie d'un appareil de T.V. qui fonctionne très bien.

Les amateurs de "pool" billard, pourront aussi se livrer à leur jeu préféré.

Donc, tout le public est invité à la Salle d'Accueil Montmagny, samedi le 10 février.

Qui relèvera le défi

Les joueurs de "pool" billard, de la Salle d'Accueil Montmagny, lancent un DEFI à toutes associations, clubs, etc... de Montmagny. Les parties se joueront chez celui qui relèvera le défi et à la Salle d'Accueil. Qui relèvera ce défi? La JOC; les

Chevaliers de Colomb??? Si oui, appelez à 61.

La Direction.

Unité Sanitaire

de Montmagny
PRINCIPALES ACTIVITES

Lundi 12 février

Berthier

2 hrs: Clinique de bébés au village.

Mardi 13 février

Examens scolaires

Mercredi 14 février

St-François

2 hrs: Clinique de bébés au village.

Jeudi 15 février

Ecole du Boulevard

10 heures.

Unité Sanitaire

2 hrs à 4: Clinique de bébés.

Vendredi 16 février

Ste-Lucie

2 hrs: Clinique de bébés au village.

Dr Gilles DIONNE, m.d.

Cercle des Fermières

L'assemblée mensuelle du Cercle des Fermières aura lieu mardi, le 13 février, à 2 hres, p.m., à la Salle de l'Hôtel de Ville de Montmagny.

On demande à chaque fermière d'être présente.

Filles d'Isabelle

L'assemblée mensuelle du Cercle des Filles d'Isabelle de Montmagny sera tenue le lundi, 12 février, à 8 hres p.m., à la Salle des Chevaliers de Colomb.

Prière à toutes les Filles d'Isabelle d'être présente à cette réunion.



JEAN COUTU, qui incarne Monsieur de Maisonneuve, vient de lancer officiellement le Carnaval de Montréal et convie tout le monde à la réjouissance. Le samedi 10 février à 10 h. 45, la Fête de nuit du Carnaval sera présentée au réseau français de télévision de Radio-Canada, directement du lac aux Castors sur le mont Royal. On sait que JEAN COUTU est également l'animateur de l'émission *Sur demande* télévisée le lundi soir à 7 h. 30 au réseau français.

POURQUOI ATTENDRE AU PRINTEMPS?

FAITES-LE MAINTENANT

AVEC UN PRÊT POUR L'AMÉLIORATION DES MAISONS

Les prêts pour l'amélioration des maisons sont accordés par l'entremise de votre banque en vertu de la Loi nationale sur l'habitation pour réfection ou réparation à l'extérieur ou à l'intérieur d'une maison, ainsi que pour un grand nombre d'autres travaux d'amélioration. Vous pouvez emprunter jusqu'à \$4,000 remboursables en une période allant jusqu'à 10 ans. Ces prêts peuvent également être consentis aux propriétaires d'immeubles en location.

FAITES-LE MAINTENANT

AVEC UN PRÊT POUR L'AMÉLIORATION DES FERMES

Les prêts pour l'amélioration des fermes, garantis par le gouvernement, sont offerts par l'entremise de votre banque, jusqu'à concurrence de \$7,500 et remboursables en une période allant jusqu'à dix ans. Ces prêts peuvent être appliqués à l'achat de tout genre d'équipement aratoire et à l'amélioration de la maison ou des bâtiments de la ferme.

FAITES-LE MAINTENANT

AVEC UN PRÊT AUX PETITES ENTREPRISES

Renseignez-vous sur les prêts garantis par le gouvernement, consentis aux petites entreprises par l'entremise des banques à charte, pour fins de travaux d'amélioration, jusqu'à concurrence de \$25,000 et remboursables en une période allant jusqu'à dix ans.



Pour obtenir conseils et renseignements, adressez-vous au Service National de Placement.

Autorisé par l'Hon. Michael Starr, Ministre du Travail du Canada.

10229

PLAISIR GARANTI



FAIT
RESSORTIR
TOUTES LES
QUALITÉS
DE LA
BIÈRE



CA NE COUTE RIEN

Pour vendre votre propriété, commerce, ferme, terre à bois, terrain, etc., avons acheteur sérieux.

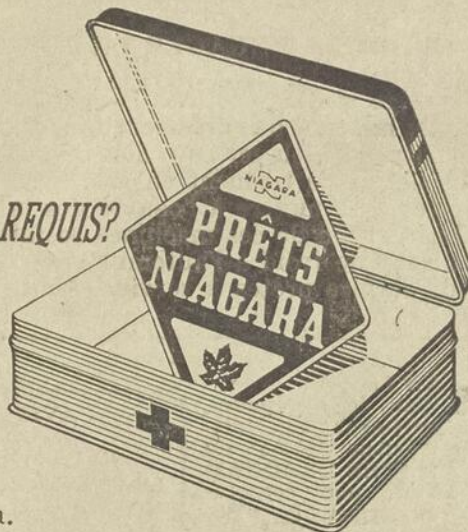
Prêt sur demande 1ère et 2ème Hypothèque

Les Immeubles Montmagny Enr.

Rue du Quai Montmagny Tél.: 936
Québec Tél.: MA 3-4331

PREMIERS SECOURS FINANCIERS REQUIS?

Quand des événements imprévus entament vos économies, Niagara peut vous secourir grâce à un prêt rapide. Vous pouvez emprunter jusqu'à \$2,500 à la succursale Niagara de votre localité. N'oubliez pas, vous êtes toujours bien accueilli chez Niagara.



NIAGARA FINANCE COMPANY LIMITED

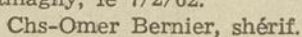
La plus importante compagnie canadienne de prêts aux consommateurs.

51, rue St-Jean-Baptiste

Tél.: 1375

M. René Jacques a été nommé président du comité de construction.

Le savant juge a fait une rectification devant la Cour, au Palais de Justice de Montmagny et il a demandé que l'erreur commise par les journaux soit corrigée.



FUSILLIERS DU ST-LAURENT (Cie "B")
Manège Militaire
90, rue du Dépôt,
MONTMAGNY, P.Q.
Tél.: 14

Annonces classifiées

A VENDRE

Tuyaux en fonte 4 pouces. Valeur \$1.11, au prix spécial de **\$0.79 le pied**

Aussi tuyaux de cuivre en 60 pieds à .22. Tuyaux de plastique Carlon 1ère qualité avec rayures blanches.

Appareils Domestiques Enr.
Tél.: 141 J.N.O.

LOGEMENT A LOUER

Logement de 5 pièces, 28 rue St-Jean Baptiste, Libre le 1 décembre. S'adresser: Tél.: 391. J.N.O.

A LOUER

Outils électriques de marque "Stanly", reconnue de la plus haute qualité; pour bois et fer, ainsi qu'outils manuels de toutes sortes et accessoires d'utilité. Les Appareils Domestiques Enr. 127, St-Jean-Baptiste, Montmagny, Tél.: 141 et 868.

ATTENTION !!!

Pour lavage d'autos et "simonize" s'adresser à M. Adolphe Gingras, 54, rue Taché, Montmagny. Tél.: 342. 26-1-2fs.

A VENDRE

Maisons de 8 pièces - Située Route Trans-Canada, vis-à-vis Manoir des Erables - Tél.: 255, Montmagny. Tél.: 255, Montmagny. J.N.O.

A VENDRE

Manteau de "Seal" noir. Collet fourrure pâle, 36-38; à prix modique. - Tél.: 716w. 1fs.

Spécialiste

Bureau à Montmagny
le samedi
à l'Hôpital

Dr Paul Bigué

Ex-élève des hôpitaux
de Montréal et New-York

SPECIALITE:

Maladies des Yeux, Oreilles
Nez, Gorge,
449, 3e Avenue — Québec

A VENDRE

Portes pliantes brunes, beiges, grises, blanches, 32 pouces, 38 pouces, 48 pouces, à partir de \$12.95. Aussi tringles à rideaux de 13 po. à 222 po.

Appareils Domestiques Enr.
127, rue St-Jean-Baptiste
Tél.: 141 — Montmagny.
J.N.O.

ON DEMANDE A ACHETER

Achèterait dans paroisse St-Thomas, maison, 1 étage, 5 ou 6 pièces. - Tél.: 716w. 1fs.

Personne ambitieuse pour Commerce Watkins établi. Pas de capital à investir. La plus importante Compagnie du genre au monde. Produits annoncés nationalement. Chances de promotion. Ecrivez immédiatement à M. Jules Gauthier, 350 rue St-Roch, Montréal 15, Qué.

AGENCE PAYANTE! Vendez ligne garantie de produits pour la maison et la ferme. Excellente commission, boni, spéciaux, 30 jours d'essai. Travail annuel, pas de chômage. FAMILIX, Dept J.K., 1600, rue DeLorimier, Montréal.

À VOTRE SANTÉ



Ce n'est pas qai de vivre seule,
Et trop souvent on se sent veule.
Mais à bien manger il faut se forcer
Pour garder force, énergie, santé.

Ministère de la Santé nationale et du
Bien-être social

La ville...

(Suite de la page 1)

meuble de M. Armand Boulet;
b) Huit mille sept cent cinquante dollars (\$8,750.00) représentant les dommages subis par M. Armand Boulet au moment de l'institution de ses procédures, les dommages subis depuis l'institution des dites procédures jusqu'à ce jour, ainsi que ceux qu'il subit actuellement et subira jusqu'en juillet 1962;

c) Trois mille dollars (\$3,000.00) représentant les dommages, frais et dépenses de toute nature subis par Dame Jeannette Blanchet Boulet.

La Ville de Montmagny s'engage, en outre, à payer dès que requis à Me Denis Gobeil, de Montmagny, l'avocat de M. Armand Boulet et de Dame Jeannette Blanchet Boulet, ses frais et honoraires judiciaires d'après taxe dans ladite cause numéro 8,923 du greffe de la Cour Supérieure du district de Montmagny, ces frais et honoraires tels qu'ils seront établis par le Protonotaire de la Cour Supérieure du district de Montmagny d'après le tarif établi pour les frais des dites procédures telles qu'intentées;

En outre, la Ville de Montmagny s'engage à défrayer tous les frais d'arpentage fait par les arpenteurs Gravel & Gravel, qui a eu lieu entre les propriétés de M. Armand Boulet et de la Ville de Montmagny, ces frais d'arpentage payables dès que requis par les arpenteurs de M. Armand Boulet et Dame Jeannette Blanchet Boulet.

B) M. Armand Boulet cède et abandonne, avec garantie légale, libre de toute hypothèque, à la Ville de Montmagny, acceptant, l'immeuble suivant:

Un terrain connu et désigné comme faisant partie du lot numéro DIX-NEUF (Pte 19) aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour le Village de Montmagny, maintenant Ville de Montmagny, borné vers le nord au terrain de la Ville de Montmagny et au terrain de M. Bernier, vers l'est au terrain de la Ville de Montmagny, étant une rue, vers le sud à la rue St-Jean-Baptiste et vers l'ouest au terrain de M. T.E. Boudreau; avec la maison dessus construite, circonstances et dépendances.

La Ville de Montmagny pourra jouir et disposer de ce que



AU SERVICE DE VOTRE BONHEUR

L'enfant gâté est une plaie pour la famille et les amis

L'enfant gâté, c'est le chef-malade. Il est en parfaite santé, d'œuvre dans le domaine de la mauvaise éducation familiale. La vérité, c'est qu'il est gâté, tout ce qu'il y a de plus gâté. Son père ne s'occupe de rien dans la maison. La mère est une in-souciante qui n'a pas de volonté, et puis, il y a la grand-mère, la tante ou la cousine qui ont mis leur grain dans l'éducation de Fernand!

Alors, ne soyons pas surpris si Fernand ne boit pas de lait, pas de jus d'orange et de tomate, et qu'il ne mange ni porridge, ni oeufs, ni légumes, ni fruits saufs quand ils sont en conserve!

Il est en bonne santé, mais avec ce régime-là, il s'achemine vers la dénutrition. Ses parents auraient dû insister pour qu'il prenne des vitamines quand il était tout petit. C'est à ce moment-là que Fernand a commencé sa carrière d'enfant gâté.

Que doivent faire les parents? Il faut qu'ils redeviennent les maîtres ou qu'ils délèguent à d'autres le soin de faire entendre raison au gosse qui n'a pas encore huit ans et qui commande à toute la maisonnée!

Si les parents s'étaient gendarmés devant les premiers caprices de leurs petits bébés, le père et la mère auraient gardé leur autorité. Ils n'en ont plus et les voici avec un ou deux enfants gâtés sur les bras!

Quand le jeune Fernand s'écrie qu'il a faim, le matin et qu'il semble décidé à ne rien prendre à son petit déjeuner, il faut avoir le courage de remonter plus haut, à moins que Fernand ne soit malade. Mais il n'est pas

ci-dessus cédé, en pleine propriété et avec possession à compter de ce jour, à charge de garder, gratuitement, jusqu'au 30 avril 1962, les meubles meublants et autres articles de maison appartenant à M. Armand Boulet et à Dame Jeannette Blanchet Boulet, et se trouvant actuellement dans cette propriété. Après cette date du 30 avril 1962, la Ville de Montmagny pourra toujours requérir M. Armand Boulet et Dame Jeannette Blanchet Boulet d'enlever ces meubles meublants et articles de maison, sur simple écrit, en laissant quinze (15) jours à M. Armand Boulet et à son épouse Dame Jeannette Blanchet Boulet pour s'exécuter, depuis la date de réception de cet avis.

Les frais et honoraires auxquels ce contrat de transaction donnent couverture, seront à la charge de la Ville de Montmagny.

2- Autoriser M. Omer Fournier, maire suppléant, à signer pour et au nom de la Ville de Montmagny le contrat de transaction à intervenir entre la Ville de Montmagny, M. Armand Boulet et Dame Jeannette Blanchet Boulet.

ADOpte.

Son Exc. Mgr...

(Suite de la page 1)

pourra grandement profiter aux prêtres de Sainte-Anne qui seront probablement appelés à prendre bientôt charge d'une paroisse au Chili.

Au Chili, le diocèse de Valparaiso est pour ainsi dire jumelé au diocèse de Saint-Jean-de-Québec, qui y envoie un certain secours matériel mais surtout des laïcs pour organiser les mouvements d'Action catholique. C'est une expérience extrêmement intéressante et un apostolat très urgent auquel les laïcs du diocèse de Sainte-Anne devraient s'intéresser à leur tour, à l'égard d'un autre diocèse de l'Amérique latine.

Enfin, Son Excellence rendra visite aux Evêques de Copiapo et Antofagasta, qui sont venus à Sainte-Anne l'automne dernier demander avec instance de leur envoyer quelques prêtres, Son Excellence voudrait vérifier sur place dans quelles conditions travailleraient ses prêtres là-bas, avant de choisir ceux qui se destineraient à cet apostolat.

Ce sera un voyage de cinq ou six semaines.

Case Postale: 11 — 98 rue St-Jean-Baptiste — Tél.: 340

PROUEZ LE MIEUX est le synonyme de
LEMIEUX ET PROULX, ENR.

GROS ET DETAIL
Bois - matériaux de construction en général
Quincaillerie — Ferronnerie — Plomberie — Peinture — Tapisserie
Vaisselle — Vitres — Cadeaux

Entreposage de fourrure
Réparation — Lustrage — Nettoyage par procédé "Hollender".

IMPRIMERIE Bernier LIBRAIRIE
& FILS ENR.

IMPRIMÉS DE LUXE ET COMMERCIAL
FAIRE-PARTS — CARTES DE SOUHAITS
CHÈQUES — ENVELOPPES — LETTRES
FACTURE — ÉTATS DE COMPTES
CALENDRIERS — ARTICLES DE RÉCLAME

ÉQUIPEMENT DE BUREAU ET ACCESSOIRES
LIVRES DE COMPTABILITÉ — PAPETERIES
CLASSEURS — MACHINES À ADDITIONNER
CLAVIGRAPHES — CAISSES ENREGISTREUSES
COFFRES-FORTS — LOCATION, SERVICE, RÉPARATION

TÉL.: 105 CASIER 327 MONTMAGNY

LIBRAIRIE
TÉL.: 105



TABLEAU D'HONNEUR

ECOLE BEAUBIEN

Section garçons

Mois de janvier

7e Année A

- 1—Alain BERNIER
- 2—Pierre SAMSON
- 3—Bernard THIBAUT
- 4—Jaques DESJARDINS
- 5—Pierre LETORNEAU

7e Année B

- 1—Gilles CARRE
- 2—Réjean GAGNE
- 3—Guy GENDREAU
- 4—Jocelyn BOULAY
- 5—Serge COLLIN

6e Année A

- 1—Richard GAUDREAU
- 2—Gilles DORÉ
- 3—François RINGUET
- 4—Denis LETOURNEAU
- 5—Benoit DUBE

6e Année B

- 1—Pierre GAGNE
- 2—Daniel NADEAU
- 3—Marcel GAUDREAU
- 4—Ghislain LEPAGE
- 5—Robert MAROIS

5e Année A

- 1—Marc COUILLARD
- 2—Pierre VEZINA
- 3—Pierre RICHARD
- 4—Louis ROY
- 5—Denis BLOUIN

5e Année B

- 1—Georges TAIBOT
- 2—Gilles BOULET
- 3—Guy BUTEAU
- 4—Gaston BERNIER
- 5—André GENDREAU

- 5e Année C
- 1—Richard SMITH
 - 2—Robert ROY
 - 3—Denis LACOMBE
 - 4—Jean-Pierre LANGLOIS
 - 5—Yvan GAULIN

4e Année A

- 1—Henri PARADIS
- 2—Marc PELLETIER
- 3—Raynald LEPAGE
- 4—Alain GAUMOND
- 5—Pierre COULOMBE

4e Année B

- 1—Jean BOULANGER
- 2—Richard BOULET
- 3—Christian LECLERC
- 4—Gaston GAUDREAU
- 5—Jean JOUBERT

Géraldine Caron, i.d.

LE JOURNAL EST AUJOUR
D'HUI L'UNE DES PLUS GRAN-
DES FORCES SOCIALES DU
MONDE.

À VOTRE SE



Fifi, danseuse de ballet.
A toute heure virevolte;
Tête solide, les jambes fortes et belles
Grâce à son alimentation rationnelle.

Ministère de la Santé nationale et du
Bien-être social

Cartes d'Affaires

Dr. Germain Fortin

SPECIALISTE EN CHIRURGIE
HOTEL-DIEU DE MONTMAGNY

Bureau: 2 à 5 h. p.m. — Soir: sur rendez-vous

TEL.: Bureau: 181 — Rés.: 452
3 rue St-Ignace Montmagny

Docteur Fernand Lizotte, M.D

Ex-interne de l'hôpital Jeffery Hale

Heures de bureau:

Hôpital, de 9 heures à 12 a.m., tous les jours
Résidence, tous les jours sur demande.
Le soir sur demande également.

Laurent Normand

Directeur de Funérailles

SERVICE JOUR ET NUIT
d'ambulance et corbillard
Cadillac.

26, rue St-Louis — Tél.: 545
MONTMAGNY

RENE SAMSON

Entrepreneur-Electricien
Vente d'acc. électriques

Rue St-Jean-Baptiste
Tél. 209 Montmagny

Installations et réparations
électriques
Travail de tous genres
en électricité

ROGER PROULX
ENT.-ELECTRICIEN
87, rue Ste-Brigitte-Nord
Tél.: 1084 Montmagny

Viateur CARON, Enr

- Accessoires d'autos
- Articles de sport
- Articles de maison
- Peinture Flo-Gloze

500, Trans-Canada,
Téléphone: 1101
Montmagny

Gilbert Manseau

INGENIEUR-CONSEIL

L'ISLET,

P. Qué.

ROBERT DESPRES

INGENIEUR-CONSEIL

Bureau à Lévis
61 Déziel — Lévis
Tél.: 637-2833

Bureau à Montmagny
36, de la Fabrique
Tél.: 1357

Cartes d'Affaires

"Boulangier, Fortier, Rondeau & Cie, C.A."

Maurice Boulangier, B.A., C.A. Guy Fortier, B.A., L.S.C., C.A.
R. A. Rondeau, B.A., C.A. Paul R. Thivierge, C.A.
Raymond K. Ruac, M.S.C., C.A. André Gagnon, M.S.C., C.A.
G. Beaulieu, B.A., M.S.C., C.A. Folla d. Trudelle, M.S.C., C.A.
Guy Des Roches, M.S.C., C.A. Richard Newberry, B.A., C.A.
L. P. Bausoleil B.A., M.S.C., C.A. J. Desmeules, B.A., M.S.C., C.A.
Lionel Daigle, B.A., C.A. Louis-Yvan Morin, M.S.C., C.A.

COMPTABLES AGREES - CHARTERED ACCOUNTANTS

Tél.: LA 5-4955 71, rue St-Pierre
Case Postale 97, Haute-Ville QUEBEC 4.

"Caron, Corriveau, Renaud, & Cie, C.A."

B. Caron, B.A., M.S.C., C.A. L. Corriveau, M.S.C., R.I.A., C.A.
Gérard Lavoie, B.A., M.S.C., C.A. Guy Renaud, M.S.C., C.A.
B. Chénard, B.A., M.S.C., C.A. R. Gagnon, B.A., M.S.C., C.A.
R. Madore, B.A., M.S.C., C.A. Réal Bélanger, M.S.C., C.A.
Fernand Breton, M.S.C., C.A. R. Gilbert, M.S.C., C.G.A., C.A.

COMPTABLES AGREES - CHARTERED ACCOUNTANTS

Tél.: 1003 54, Rue St-Magloire
Montmagny, P.Q.

Bureaux: Montmagny — Riv.-du-Loup — Mont-Joli — Matane

Jean-Paul CLOUTIER

B.A.

Licencié en
Sciences commerciales

Maurice CLOUTIER

B.A., L.L.L.

Notaire

Gaston CLOUTIER

Courtier
d'Assurances

Maurice Cloutier, fils, Notaire
Saint-Paul de Montminy
Cité de Montmagny,

P. Qué.

ASSURANCES

"La Laurentienne"
Assurance sur la vie
Jean-Marie PROULX

Feu, Automobiles,
Responsabilités, Accident
HEBERT et PROULX

MONTMAGNY

TEL.: 1001

Alex. Chouinard, C.R.

— Avocat —

60 rue St-Louis - Tél.: 48
MONTMAGNY

Denis PLANTE

NOTAIRE

Cessionnaire du Greffe
Louis Pelletier

32, rue St-Thomas
Tél.: 42 C.P. 209
Montmagny, P.Q.
Rés. Manoir des Erables

Marcel Ruelland

DIRECTEUR DE
FUNERAILLES

Ambulance et corbillard
CADILLAC

SERVICE JOUR ET NUIT

Tél.: 363, rue de la Fabrique

MARINEAU et

MERCIER
AVOCATS

63, de la Gare — Tél.: 194
Montmagny

Gonzague BELANGER

B. A. LL. L.
NOTAIRE

Tél. bur.: 592 - Rés.: 767
2 rue St-Jean-Baptiste
Montmagny

Tél. Bur.: 1183 - Rés.: 631

Denis GOBEIL, LL. L.
AVOCAT

34, rue de la Gare
Montmagny

Me Jules PARE, C.R.

AVOCAT-PROCUREUR

Edifice Banque Provinciale
Rue St-Thomas,
MONTMAGNY, P.Q.
Tél.: 954

Dr ANTOINE FISET

Médecine générale
&
Obstétrique

9, rue Ste-Julie
Tél.: 403 — MONTMAGNY

À VOTRE ÉPOUSE...

...la Sun Life du Canada
offre la sécurité. Après votre
décès, le produit de la police
peut lui garantir un revenu
régulier pendant une période
spécifiée ou la vie durant.
Permettez-moi de vous mon-
trer, sans aucune obligation
de votre part, comment le
programme d'assurance Sun
Life Assurance Company of
Canada approprié peut pro-
téger l'avenir de votre épouse.

SUN LIFE DU CANADA

René
Adam

Tél.: CH 7-5124

L'Islet

P.Q.

Téléphone: 72

Robert DAVELUY,
B.A., L.L.L.,
Avocat-Procureur
Rue St-Jean-Baptiste
Montmagny
(Edifice Allard)

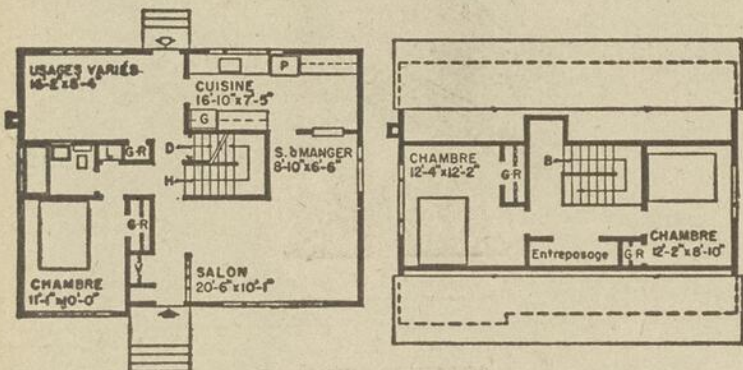
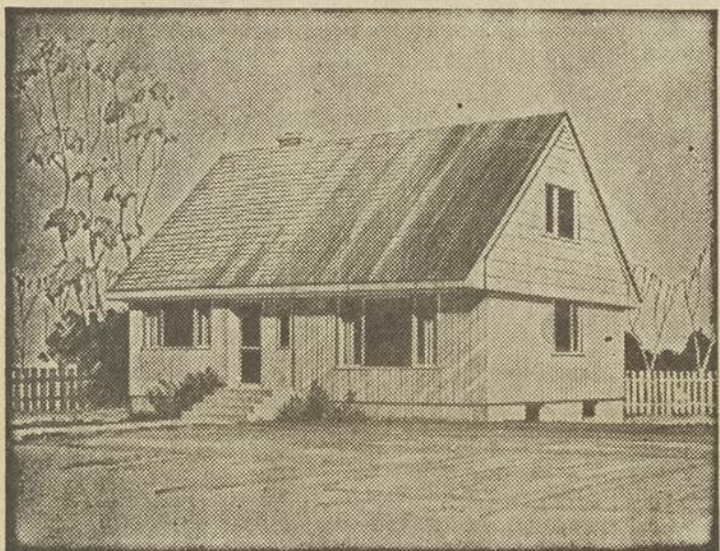
Dr M. LAVERDIERE
Chirurgien-Dentiste

20, de la Gare - Tél.: 293
MONTMAGNY

ACTIVITES DU CARNAVAL

SEMAINE PROCHAINE

Samedi (P.M.) le 10 février —
Fête des enfants au Palais de Glace (Clan des Amis).
Samedi (Soir) le 10 février —
Vente de la Flamme du Carnaval (Début 6.00 p.m.) (Tirage à la fin de la soirée à C.K.B.M.) (Org. du Carnaval).
Dimanche (P.M.) le 11 février —
Grande partie de Balon-Balai sur la patinoire du Collège.
Lundi (Soir) le 12 février —
Visite dans les deux salles de Quilles de Montmagny des champions de l'Heure des Quilles de la T V MM. Guy et Gaby Bolduc. (DOW).
Soirée en l'honneur de la châte'aine de la S. Dupuis (Odette Blais) avec l'orchestre des Gamins du Rythme Clan des Amis, au Bûcheron.
Mardi (Soir) le 13 février —
Soirée récréative au Club Le Bûcheron. (Les Seigneurs).
Mercredi (Soir) le 14 février —
Soirée récréative au Club Artisan de St-Jean Port-Joli. (Les Seigneurs).
Jeudi (Soir) le 15 février —
Danse en plein air à St-Mathieu (Face à la Tabagie).
Feu de joie (avec arbres de Noël de la ville). Sur la rivière, entre les deux ponts de St-Mathieu. (Org. du Carnaval).



MODÈLES DE PETITES MAISONS LNH—La maison à un étage et demi continue d'être populaire parce qu'elle fournit le maximum d'espace pour un coût minimum. Voici un modèle intéressant présenté par K. R. D. Pratt de St-Vital. Les lignes extérieures de la maison sont simples et les grandes fenêtres assurent amplement d'éclairage naturel et d'air frais.

La caractéristique principale à l'intérieur est la vaste pièce à toutes fins, au premier étage. Cette pièce pourrait être utilisée comme salle à manger séparée, salle de couture, salle de passe-temps ou chambre additionnelle. La cuisine est très vaste et comporte un guichet de service très commode qui donne sur la salle à manger. À l'étage supérieur, se trouvent deux grandes chambres et un vaste espace pour l'emmagasinage.

Les dimensions extérieures de cette maison sont 26 pieds sur 34 pieds. L'aire totale de parquet est 1,294 pieds carrés et le cubage, 20,630 pieds. On peut se procurer les plans de cette maison qui porte le no 318, à la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement.

Pour vos placements d'argent

En actions - obligations ou fonds mutuels

Consultez sans obligation de votre part notre représentant autorisé

Jacques Gaudreau

18, rue Collin — Tél.: 778w — Montmagny P.Q.

L. G. Beaubien & Cie Ltée

70, rue St-Pierre

Québec



Vive la compagnie!

La pêche à travers la glace enthousiasme ses adeptes. Au plaisir du sport, ils ajoutent celui d'une bonne Carling Red Cap, une bière qui a du corps. Buvez de la Red Cap et offrez-en à vos amis.



buvez
CARLING RED CAP



Nous avons entendu dire

• Que le Foyer d'Youville envisagerait une grande expansion. On projetterait de démolir les vieilles parties en bois de l'actuelle construction pour n'en garder que la section de pierre, à laquelle on ajouterait deux ailes imposantes de plusieurs étages et former un ensemble en forme de "H"

• Que l'Ambulance St-Jean se préparait à toute éventualité pour la fameuse partie de "balon-balai", qui aura lieu dimanche après-midi sur la patinoire du collège.

• Que le comité consultatif de Montmagny de l'Aide aux Aveugles désirait ardemment que notre population prenne connaissance des communiqués qui paraîtront cette semaine concernant la prévention de la cécité, la courtoisie envers les aveugles et autres services que tous peuvent leur apporter.

• Que les équipes de chœurs qui ont accepté d'aider la participation des fidèles au chant liturgique à l'église faisaient oeuvre d'un dévouement très apprécié.

• Qu'une religieuse cloîtrée de l'Hôtel-Dieu de Québec, originaire de Montmagny, Soeur St-Jean de Brébeuf (Marie-Jeanne Morin) n'avait plus revu de train depuis 1925 et venait de prendre l'avion pour visiter un de ses frères à Ottawa.

• Qu'un récent jugement portant sur l'interprétation du "repas prévu par la loi de la Régie des Alcools" permettrait de réduire cette "nécessité" à un jus de tomate (potage) un morceau de céleri et une demi-sandwich (plat de résistance) et un tartiné de confitures (dessert)

• Qu'un système d'égoûts et d'aqueduc, devant desservir le nord-est de la Paroisse St-Thomas, devra être installé par la municipalité par suite des exigences des Services Provinciaux. Les travaux débuteraient en avril afin de profiter de la Campagne des emplois d'hiver si une entente préalable avec la ville est conclue.

• Que nos personnes âgées verraient bientôt leur pension de vieillesse augmenter de \$55 à \$65 par mois avec rétroactif au 1er février.

• Que le projet de tunnel entre Lévis et Québec reprendrait la manchette des journaux d'ici peu.

• Que les Chevaliers de Colomb offrirait à leurs membres, dimanche matin après la messe de 8.15 hres, un magnifique déjeuner aux fèves au lard (bonnes beans).

CKBM devant le Bureau des Gouverneurs de la Radio

MM. André Mercier et H. Miville Deschênes, représentants du poste CKBM de Montmagny, comparaissaient à Québec, mercredi passé, devant le Bureau des Gouverneurs de la Radio pour soumettre une demande d'augmentation de puissance de 250 à 1000 watts pendant le jour ainsi qu'une requête pour permis d'opération d'un studio à Ste-Anne de Beaupré.

Leur intention a connu une vive opposition de la part de M. Gilles Couillard, propriétaire de Montmagny Air Service; ce dernier a déclaré que la nécessité d'ériger une an-

tenne de 290 pieds, alors qu'elle ne serait que de 110 pieds présentement, créerait un danger permanent pour les avions; que cette antenne d'autre part ne répondrait pas aux exigences du Ministère des Transports, qui exigerait une proximité de plus de 200 pieds, alors que l'antenne proposée ne se situerait qu'à 850 pieds du terrain d'aviation.

A son appui, M. Couillard a produit des résolutions d'opposition provenant des municipalités de l'Île-aux-Grues et de Cap St-Ignace, considérant son transport aérien comme la

seule communication possible entre la côte et les îles pendant l'hiver et le seul acheminement de la maille pendant la même saison.

M. André Mercier, porte-parole du poste, a répliqué que CKBM se devait de servir adéquatement sa région et qu'il constituait un service public qui avait le droit de progresser tout autant que celui des opposants.

La décision finale du Bureau des Gouverneurs devrait éventuellement être connue d'ici un mois.

Concert fort apprécié ... Assistance peu nombreuse ...

Quelles raisons apporter pour justifier une assistance aussi peu nombreuse à un concert d'aussi grande classe que celui que nous offraient Mme Claire Gagné et l'Orchestre symphonique de Québec, mardi soir dernier!

Décidément notre population en général semble se ficher d'ambler de tout ce qui se rapprocherait du mot "classique". Ainsi que blaguait notre concitoyen Jean-Louis Rousseau, premier violon de l'orchestre, il faudra à l'avenir ne prévoir que des matinées pour les jeunes, dès qu'il sera question de concert à Montmagny.

Et pourtant, mardi dernier, l'Orchestre symphonique de Québec n'avait inscrit à son programme que des oeuvres connues et faciles d'accès, se limitant presque exclusivement à des auteurs tel que Strauss, Mozart, Puccini et Massenet.

Toutefois, les fervents mélomanes, qui n'ont pas dédaigné cette occasion rare à Montmagny, d'entendre de la belle musique symphonique, en ont goûté des moments trop courts mais si agréables.

La première partie du programme nous a permis d'apprécier le talent remarquable du clarinettiste, Donald Wymann. Mme Claire Gagné est venue ensuite recueillir les applaudissements d'un auditoire tout simplement envoûté par sa voix de soprano si brillante et si heureusement modulée aux accents de l'orchestre.

Conduite par le jeune chef François Bernier de Québec, l'Orchestre s'est mérité l'ap-



Mme Claire Gagné, artiste invitée, reçoit l'ovation de l'auditoire, à la suite d'une brillante interprétation, soutenue par l'Orchestre Symphonique de Québec.

préciation de tous, tout au cours de la soirée, mais plus particulièrement dans son interprétation ravissante de "Nuages et Fêtes" de Debussy.

Aux premières rangées du théâtre Lafontaine, on remarquait la présence de Son Excellence Mgr Jn-Marie Fortier

ainsi que des châtelaines du Carnaval, ne magnifiquement réunissant, après le concert, au Centre sportif "Le Bûcheron", les artistes invités, le chef et tous les membres de l'orchestre et un fort groupe d'enthousiastes auditeurs du concert.

Chaleureux accueil de St-Pamphile au Carnaval de Montmagny

Les seigneurs, châtelaines et autres organisateurs du Carnaval de Montmagny, qui se sont rendus en caravane à St-Pamphile, mercredi soir dernier, se souviendront longtemps de l'accueil chaleureux et enthousiaste que leur ont réservé trois municipalités du comté de L'Islet, Tourville, Ste-Perpétue et St-Pamphile.

Un arrêt dans chacune des deux premières paroisses leur a permis de danser allègrement au milieu d'une foule poyeuse et des plus recevantes, et dont bon nombre se sont joints à nos concitoyens pour les accompagner jusqu'à St-Pamphile.

Portant des tuques à l'enseigne de la Seigneurie Vincelotte, nos centaines d'amis de St-Pamphile et des environs ont rempli la grande salle paroissiale pour s'y donner à coeur joie aux danses modernes et carrées, aux rythmes enlevants d'un orchestre remarquable.

Fortement impressionnés par cette manifestation d'adhésion populaire et spontanée, les organisateurs du Carnaval, par

leur porte-parole, M. de Montmagny, ont promis à ces municipalités de leur confier les destinées d'une cinquième seigneurie, qui portera au cours du prochain Carnaval, le nom de Philippe-Aubert de Gaspé.

Cette soirée inscrivait la première apparition de Vol-au-Vent. Elle fut, de plus, rehaussée par une démonstration de danses modernes exécutées par Rolland Hallé et sa compagne.

A VENDRE

Outillage complet d'une valeur de \$1000.00, à vendre à un prix exceptionnel. Intéresserait celui qui voudrait faire de la soudure et du fer ornemental. Toutes les machines et outils sont à l'état presque neuf, n'ayant servi que comme passe-temps. Pour informations, s'adresser à: Jean-Paul Tremblay, Rue Le Peuple ou à l'Imprimerie Le Peuple. Tél. 967W ou 533 à Montmagny.

CONSOMMATEURS, A L'ACTION!
Devenez sociétaire du Magasin "Co-op de Montmagny"
il sera: VOTRE MAGASIN.

Il y a cent ans

Voici ce qu'on lisait, dans ce journal, le 19 février 1937, soit il y a 25 ans

LES PATRIOTES DE 1837-1838

Nous célébrons cette année le centenaire des événements de 1837 qu'il importe de commémorer.

Cette époque de lutte, de revendications de nos droits civils allant jusqu'à la rébellion contre une oligarchie dont les injustices et la tyrannie étaient devenues insupportables, cette époque, disons-nous, doit être étudiée et mieux connue de tous les Canadiens. La mémoire des patriotes qui ont voulu secouer le joug qui les opprimait mérite d'être vénérée par ceux qui bénéficient aujourd'hui de leur lutte courageuse, de leurs sacrifices, de leurs souffrances et même de leur mort pour la cause sacrée de la liberté et de la justice.

Quand on parle des "patriotes" de 1837, on s'exprime comme il convient.

En cette année 1937, tous devraient lire ou relire, jeunes et vieux, l'histoire de cette époque écrite par un historien non moins patriote que ceux dont il raconte les actions et les combats, feu le sénateur L. O. David. Nous lui devons de connaître plus parfaitement les faits et les hommes de cette période mouvementée de notre passé.

Il est bon de rappeler aussi, en cette année où le souvenir des patriotes de 1837 sera partout célébré, que c'est à l'initiative du sénateur L. O. David que, en 1925, on a élevé à Montréal, un monument "aux martyrs de nos libertés politiques". On lit sur ce monument érigé à l'endroit même où plusieurs patriotes de 1837 et 1838 montèrent à l'échafaud, ces paroles:

"Vaincus dans la lutte, ils ont triomphé dans l'histoire".

En même temps qu'à ces patriotes nous devons rendre hommage à celui qui a écrit leur histoire et a largement contribué à les faire connaître, à garder vivante leur mémoire dans le cœur de leurs descendants.

Résumant une conférence faite ces jours-ci à Montréal par l'abbé Lionel Groulx, nous donnons ici les jalons des événements historiques qui précédèrent la rébellion de 1837.

En 1760, nous étions un petit peuple, peut-être le plus petit de la terre, peuple de gens ruinés par la guerre, la famine et les épidémies. Ce peuple se demandait avec angoisse quel serait son avenir. La proclamation royale de 1763 vint le lui fixer. De deux d'assimilation et d'association, on avait choisi la première et l'on vivait à englober le peuple canadien pour y noyer sa langue, sa foi et ses mœurs françaises, et cela par tous les moyens possibles. Les tribunaux, les pouvoirs administratifs n'entendaient pas respecter notre langue. Avec l'Acte de Québec, proclamé en 1774, la Métropole faisait une subite volte-face et nous garantissait le libre exercice de nos droits. Cet acte avait été fait pour un peuple exclusivement français. Mais avec l'immigration loyaliste et anglaise qui survint plus tard, cet acte devint périmé et non adapté pour une population mixte. C'est alors qu'en 1791, à l'heure où l'on songea à rédiger une nouvelle constitution, il y avait à craindre que l'on nous fixât un nouveau destin basé sur ce facteur de la population mixte.

On décida de sauvegarder l'Acte de Québec pour la population française du Bas-Canada et de fixer de nouveaux statuts pour le Haut-Canada. Nous avons cru que nous pouvions ainsi accomplir notre destin français. Grande fut bientôt après notre déception politique suivie d'une angoisse qui à son tour entraînera une exaspération nationale dont l'aboutissement se concrétisa par les troubles de 1837.

La constitution de 1791 nous dota d'un pouvoir exécutif extrêmement fort avec pouvoirs militaires non moins étendus. Tout alla si bien pour les Anglais du pays que nous perdions le pouvoir législatif et la Chambre Haute, bien que nous fussions plus des neuf dixièmes de la population.

Dans l'ordre économique, nous avions une richesse: la terre. Nous l'avons perdue. Plus de trois millions d'acres ont été distribués à quelques anglais et à quelques métropolitains. Cet ostracisme fut aggravé par l'inexpérience et la timidité de la majorité française peu à l'aise dans le régime parlementaire. Le conférencier aborda brièvement la question des subsides, ou là encore en peut enregistrer une injustice criante pour les canadiens-français. Dans le Haut-Canada et la Nouvelle-Ecosse, il y avait cette même tension, parce que là également, en régime parlementaire, une minorité, voulait imposer ses vues à la majorité. Là aussi, on fut à deux doigts de la révolte.

La régie des terres était entre les mains d'un comité de métropolitains. Lord Durham dit lui-même que l'on ne pouvait obtenir un pouce de terrain. Ce régime fonctionnait non seulement contre les Canadiens-français mais aussi contre les Anglais du Haut-Canada. C'est ce qui explique que dans leur difficulté à obtenir du terrain, des milliers de loyalistes sont retournés aux États-Unis. Ce fut d'autre part une grande désillusion pour les Canadiens-français qui s'imaginaient que la terre faisait partie du patrimoine national. Dans le domaine du fonctionnarisme, on était tout aussi mal traité. La misère de nos collègues déterminait un certain malaise intellectuel.

Toutes ces désillusions et ces vexations rendaient impossible le fait que l'on pouvait s'épargner une rébellion. A ce sujet, l'abbé Groulx explique que l'Eglise n'a jamais excommunié les rebelles. Si elle a porté quelques jugements contre quelques-uns, c'était plutôt pour sauvegarder le côté moral du

La voiture des petits trajets s'use plus vite

Une voiture qu'on utilise, principalement en ville et en banlieue.

pour de courts trajets souffre plus et s'use plus vite, d'après Sélection du Reader's Digest de février; elle demande aussi plus de soins que si l'on lui imposait chaque jour un millage dix fois supérieur.

Les automobiles sont, en effet, conçues et construites pour fonctionner dans les meilleures conditions en roulant sur route, à leur vitesse de croisière et sur des distances supérieures à dix milles, avec le minimum de démarrages

et d'arrêts.

Or, d'après une étude récente, la moitié des trajets accomplis par les voitures actuellement en circulation consiste en de petits déplacements de quatre milles ou moins, correspondant à ce que les ingénieurs appellent "des conditions d'utilisation défavorables".

Au cours des trois ou quatre minutes qui suivent le démarrage d'une voiture, son moteur, froid au départ, reçoit un mélange carburant très riche destiné à le réchauffer. Mais la combustion se fait mal, et des "ratés" se pro-

raient. Surtout il était animé par un vrai désintéressement. problème sur lequel elle avait juridiction. C'était folie, dit-il, Louis-Joseph Papineau sur qui beaucoup rejettent toute la responsabilité des événements de 1837. Fils de notaire, il était racé comme un fils de grand seigneur. Doué d'une belle éloquence, il exerçait un véritable prestige sur ceux qui l'entouraient. Mais folie inévitable, que de susciter sans organisation, sans discipline et sans argent, un tel mouvement. Le conférencier consacra un chapitre de sa causerie à la grande figure de

Bonnes Nouvelles pour les Ménagères

Carolyn Campbell

SERVEZ DE DÉLICIEUX SANDWICHS "KABOBS"



Qu'y a-t-il de meilleur, par une journée bien chaude de juillet, qu'un sandwich aux gaies couleurs... un sandwich kabob piquant, avec une sauce au boeuf en boîte, du raifort et de la moutarde.

Cette création en fait de sandwichs est faite avec une diversité d'ingrédients... du boeuf coupé en cubes, de tout petits oignons blancs, des cubes de tomates bien rouges, le tout servi dans un petit pain grillé pour saucisse de Francfort. C'est quelque chose de consistant qui est idéal pour juillet!

La recette demande que les kabobs soient grillés au four pendant 15 à 20 minutes. Si vous le désirez, faites-les griller sur un feu en plein air. Pendant que les kabobs grillent, faites chauffer ensemble les ingrédients de la sauce... la sauce au boeuf en boîte, le ketchup, le raifort et la moutarde... dans une petite casserole, sur le même feu.

Pour donner à votre repas plus d'éclat, que ce soit à l'intérieur ou en plein air, servez avec les kabobs une petite salade en aspic à saveur de fruit sur de la laitue croquante.

DÉLICIEUX SANDWICHS KABOBS

- 1 livre de surlonge sans os, coupée en cubes de 1 pouce
- 1 boîte (8 onces) de petits oignons blancs, égouttés
- 1 grosse tomate (ou 2 petites), coupée en cubes
- 1 cuillerée à soupe d'huile à salade
- 1 boîte (10 1/4 onces liquides) de sauce au boeuf
- 2 cuillerées à soupe de ketchup
- 1 cuillerée à thé de raifort préparé
- 1 cuillerée à thé de moutarde préparée
- 6 petits pains pour saucisses de Francfort, coupés en deux et grillés

Sur de longues brochettes, enfiler alternativement les cubes de boeuf, l'oignon et les morceaux de tomate. Badigeonnez avec de l'huile. Faites griller 15 à 20 minutes, en les retournant souvent. Entre temps, mélangez la sauce au boeuf, le ketchup, le raifort et la moutarde. Faites chauffer, remuez de temps en temps. Faites glisser les kabobs des brochettes sur les petits pains avec une cuiller, versez la sauce par-dessus. Fait 6 sandwichs.

duisent, de sorte que des gaz imbrûlés et des particules de carbone, dont la combustion est imparfaite, encrassent le moteur. Si la voiture parcourt une dizaine de milles ou plus à sa vitesse de croisière, le moteur se dégrasse en grande partie tout seul.

Pour protéger la voiture utilisée "pour faire les courses", l'article de Sélection recommande notamment de faire vidanger souvent le moteur, de faire vérifier le filtre à huile à chaque graissage, la batterie une fois par mois, de fixer des intervalles réguliers entre chaque graissage et de faire une fois par semaine un trajet sur route à vitesse de croisière pendant 20 à 30 minutes.

Ces précautions élémentaires vous donneront l'assurance que votre voiture, même utilisée dans des circonstances "défavorables", vous fournira longtemps de bons et loyaux services.

Fête de la bienheureuse MARGUERITE BOURGEOYS (12 janvier)



En novembre 1950, lors d'une grandiose et inoubliable cérémonie en présence d'une foule considérable, la fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal fut proclamée bienheureuse et montait sur les autels. Le 12 janvier, jour de sa mort, est devenu le jour où l'Eglise célèbre sa fête.

Mère Bourgeoys n'avait désiré et cherché toute sa vie que l'effacement. Mais son nom est immortalisé par l'Eglise à cause de son oeuvre: un institut de filles séculières capable de s'adapter aux conditions de notre vaste pays. 1958 marquait le tricentenaire de la première école de Ville-Marie. Rares sont les peuples qui peuvent présenter à leur jeunesse l'exemple d'une bienheureuse éducatrice à l'origine de leur histoire pédagogique.

Le Journal est aujourd'hui l'une des plus grandes forces sociales du monde.

À VOTRE SANTÉ



Un monsieur nommé Casimir se vantait de très peu dormir. Il devint pâle puis maboule. Et à la fin perdit la boule!

Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social

EN DIRECT ET EN DIFFÉRÉ à Radio-Canada

Andrée Lafleur joue les "Donalds" à l'émission "le Mors aux dents"

Le rôle qu'interprète la jeune comédienne Andrée Lafleur, dans le Mors aux dents, en est un qu'elle adore. Elle est bien entrée dans la peau de son personnage, Nicole Galipeau, qu'elle me décrit ainsi: "Nicole Galipeau est dans

Lafleur passe l'audition générale de Radio-Canada et, à l'automne, on l'y appelle pour enregistrer cette même audition sur cinégramme. L'édition était donc une réussite.

A l'Estérel

A l'été de 1961, au théâtre d'été de l'Estérel, elle fait partie de la distribution de Eté et fumées de Tennessee Williams. Au mois de septembre 1961, on lui confie le

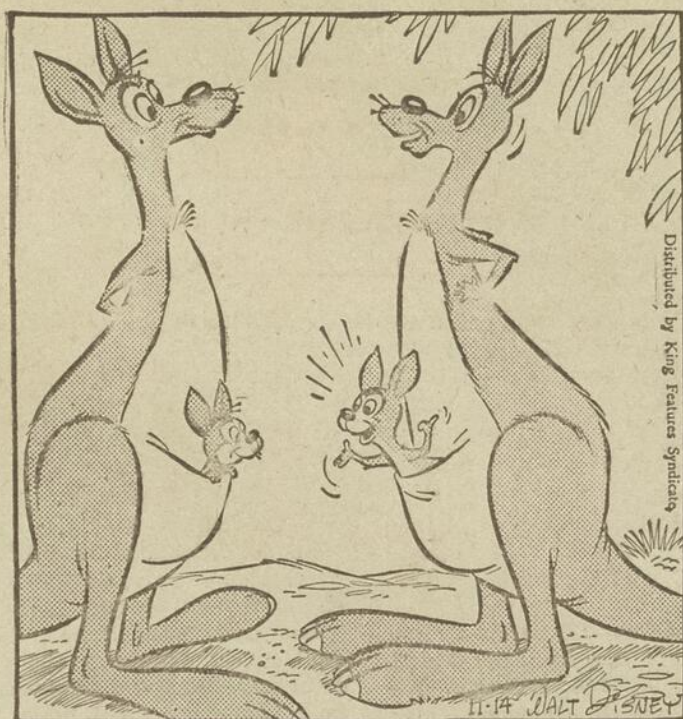
rôle, dont elle nous a parlé, dans le téléroman le Mors aux dents qu'on peut voir au réseau français de Radio-Canada, le vendredi soir à 8 heures.

A la radio

Tout récemment, à la radio, Roger Citerne lui a confié le rôle de la soubrette dans la Remplaçante de Thomas Middleton, à l'émission sur toutes les scènes du monde.

Projet et ambitions

Le projet immédiat d'Andrée Lafleur est d'interpréter, en fin de février à l'Egrégor, le rôle de Katia dans Ce fou de Platonov de Tchekov. Elle se pense trop jeune encore pour avoir sur la vie des idées bien définies mais elle croit que ce n'est que le travail qui chasse l'ennui. Elle caresse deux ambitions: jouer assez souvent pour améliorer son métier de comédienne et faire non seulement du théâtre, de la radio et de la télévision, mais aussi du Tennessee Williams. Au mois de septembre 1961, on lui confie le



"Je pèse 200 livres — moins ses 190 à elle!"

QUELLE VOITURE!

(Pontiac vous donne le maximum pour votre argent!)

Pontiac a tout! Un intérieur spacieux et une foule d'équipements, fournis sans supplément de prix, qui facilitent la conduite aux heures de pointe, augmentent la joie des vacances.



Sedan sport Parisienne

QUELLES RÉALISATIONS!

(Pontiac offre bien plus que de l'élégance!)

Acheter une Pontiac, c'est faire un placement qui vous rapportera bien davantage que la fierté de conduire une belle voiture. Dans la Pontiac, tout est conçu pour fournir un rendement prolongé, sans ennuis, et économique.



L'intérieur Pontiac est vraiment luxueux!

Un magnifique choix de moteurs!

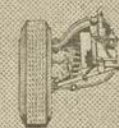


Une carrosserie Fisher, naturellement!

Un vaste choix de servo-commandes livrables sur demande!



Le coffre de la Pontiac a une capacité de 19 pi. cu.!



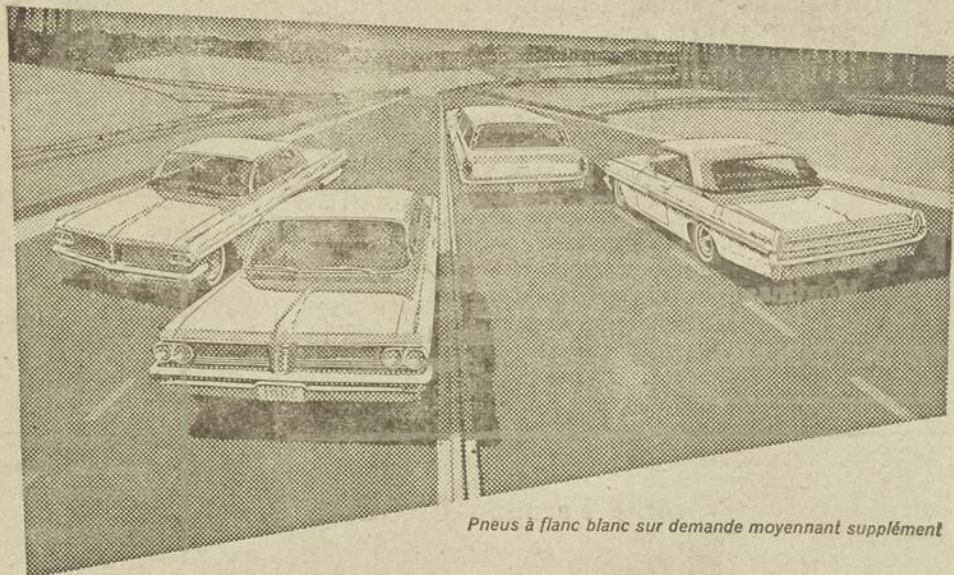
Une suspension entièrement à ressorts à boudin!

*Sur demande, moyennant supplément

QUEL SUCCÈS!

(Plus on voit la Pontiac, plus on désire la conduire!)

La Pontiac se fait remarquer partout! La Pontiac a été choisie cette année par des automobilistes plus nombreux que jamais. Rendez visite au concessionnaire. Découvrez combien il est facile de devenir propriétaire d'une Pontiac!



Pneus à flanc blanc sur demande moyennant supplément

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

PONTIAC

Ne manquez pas "Music-Hall", à la télévision, le dimanche soir à 8h. 30, au réseau français de Radio-Canada

BEDARD AUTOMOBILES LIMITEE

RUE ST-JEAN-BAPTISTE

MONTMAGNY

P-862CF

la vingtaine. Mariée depuis deux ans, elle vit, avec son mari Robert (Jacques Bilodeau), chez ses parents à elle, parce que sa famille, très pauvre, a besoin de l'argent que le jeune couple lui verse en pension. Nicole n'est pas plus riche pour tout cela, puisqu'elle doit travailler dans une manufacture pour aider son mari dont le salaire de camionneur ne dépasse pas 30 dollars par semaine. Nicole est le prototype de la douceur, c'est la grande sacrifiée, la grande résignée, une autre "Donalds", quoi! mais sans séraphin, car son mari l'aime bien. Elle est douce, elle est bonne. C'est celle qu'on "tape" à tout moment, quand on a besoin d'argent. Mais parce qu'elle demeure chez sa mère, Nicole a des scrupules. Elle s'imagine que son mari en souffre. Elle a bien tort, puisque Robert s'en f... comme l'an quarante. Il ne songe qu'à une chose, s'acheter un accordéon... Après avoir fait une petite crise à ce sujet à ses parents, Nicole décide tout de même de demeurer chez eux."

Deux prix au Conservatoire

Après son cours primaire à l'école Sainte Madeleine d'Outremont, Andrée Lafleur, a étudié pendant un an à l'institut Allie de Montréal. Elle s'était déjà, à ce moment, intéressée au théâtre et elle suivait, à 15 ans, les cours de Monique Lepage, et plus tard, ceux de Mme Audet. En 1958, elle avait profité du passage de Edmond Beauchamp à Montréal pour étudier avec lui pendant 4 mois.

Andrée Lafleur entre finalement au Conservatoire de la province de Québec où, après trois ans, on lui décerne le premier prix en comédie classique pour son interprétation de la Paix de Courteline et le deuxième prix en comédie classique, dans une pièce de Regnard.

L'audition de Radio-Canada

Au mois de juin 1961, Andrée

Comité des Sports d'Hiver



LIGUE INTERMEDIAIRE

Lundi 5 février

Bûcheron 6 - Bélanger 4

1ère période: Bélanger: M. Dubé, J.M. Gauthier, 3.35. Bûcheron: R. Gagné, Y. Paquet, C. Boulet, 14.25. Bélanger: Gaétan Gaudreau 19.48.

2e période: Bûcheron: J. Paquet, R. Gagné, 13.31; Bûcheron: Claude Boulet, Y. Paquet, 19.21.

3e période: Bûcheron: C. Boulet, 1.52; Bûcheron: R. Gagné, Y. Paquet, 8.53; Bélanger: Michel Dubé, R. Gaumont 11.08; Bûcheron: Y. Paquet, Jacques Lemieux, C. Boulet, 16.26; Bélanger: R. Gaumont, J. Messervier, 17.43.

Arbitre: Réal Picard et Lucien Bernier. Marqueur: J.-P. Gaumont.

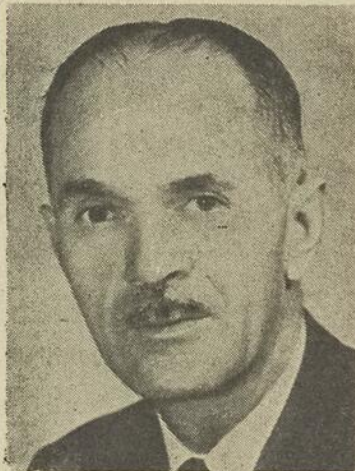
Position des équipes

	PJ	PG	Pts
Bûcheron	7	4	10
Bélanger	7	3	7
Pepsi-Cola	5	2	5
Loisirs	5	1	2

Les compteurs

	B	A	Pts
Y. Paquet "B"	17	14	31
R. Gagné "B"	11	12	23
F. Després "P"	8	12	20
C. Boulet "B"	9	10	19
R. Bolduc "P"	12	6	18
G. Fortin "P"	7	8	15
M. Dubé "B"	6	7	13
J.L. Pelletier "L"	6	7	13

JE SUIS UN DE VOS VOISINS



L'assurance-vie
est ma profession

Puis-je vous être utile?

Ls-P. FORTIN

C.P. 1033 Montmagny Tél.: 960

SUN LIFE DU CANADA

A. Lavallé "Bé"	4	9	13
R. Gaudreau "Bé"	6	7	13
Y. Gagné "Bé"	5	7	12
J.Y. Normand "L"	3	8	11
G. Côté "B"	7	3	10
G. Gaudreau "Bé"	7	3	10

LIGUE PEE-WEE

Vendredi le 2 février

Le club Dentiste Laverdière a continué sa série de victoire en triomphant du club Loisirs.

Le jeune Yves Proulx, fils de M. J.-M. Proulx, y alla de deux buts. Les autres compteurs pour Laverdière furent Réjeant

Le Marathon de Hockey de Montmagny aura lieu le 11 mars

La date limite pour l'inscription des clubs est fixée au 12 février — Seize équipes formeront l'alignement complet

En effet, il a été décidé que le grand marathon de hockey 1962 serait composé de 16 équipes seulement. La raison en est des plus simples: c'est que l'on ne veut plus qu'il s'éternise jusqu'à une heure fort avancée dans la nuit et ceci pour un meilleur rendement des clubs.

Une première assemblée a été tenue dimanche dernier afin de déterminer quelques changements aux règlements déjà établis. Les clubs seront informés en temps et lieu. Déjà quelques

Bouffard et Claude Morin. Le but du club Loisirs a été compté par Claude Charbonneau. Marcel Boudreau du Laverdière, 2 assistances. M. Normand et G. Lepage, 1 aide chacun.

Les arbitres étaient Jean-Pierre Masson et Charles-E. Trudel.

Position des équipes

	PJ	PG	Pts
Laverdière	3	3	6
Loisirs	3	0	0

Les compteurs

	B	A	Pts
C. Morin "L"	2	2	4
C. Charbonneau "Lo"	3	1	4
Y. Proulx "L"	3	0	3
L. Têtu "L"	2	1	3
R. Bouffard "L"	3	0	3
M. Normand "Lo"	1	1	2
D. Boulet "Lo"	0	2	2
M. Boudreau "L"	0	2	2
G. Lepage "Lo"	0	1	1
C. Caron "L"	0	1	1
M. Fournier "Lo"	0	1	1
G. Robin "L"	0	1	1

enregistrements nous sont parvenus et la garantie demeure à \$25.00 pour chaque club enregistré, garantie qui est remise si le club figure sur l'alignement à la date fixée.

L'an dernier, le club St-Charles remportait le championnat contre le St-Pamphile, en finale. Il est à espérer que ces deux clubs nous reviendront encore ainsi que nombre d'autres qui veulent figurer pour ce grand jour du hockey.

On remarquera que la date limite pour l'enregistrement est fixée au 12 février, soit lundi prochain. L'on pourra communiquer soit avec le Frère Louis-Donat, Collège Sacré-Coeur, Montmagny, tél.: 70, C.P. 160 ou encore avec Jean-Paul Tremblay, tél.: 1011w 1, Ave des Erables, Montmagny.

Dans une prochaine édition, nous vous ferons connaître les noms des clubs enregistrés et les différents changements apportés aux règlements.

Jean-Paul Bouchard

ENTREPRENEUR

PEINTRE -- DECORATEUR

Sablage de Planchers

Tapisserie

TEL.: 406

22, 3e Avenue

MONTMAGNY

ST-FRANCOIS

NOUVEAU MAIRE

Nous félicitons M. Oscar Garant qui a été nommé maire de notre paroisse en remplaçant M. Evariste Lamonde. Ce dernier a administré nos affaires municipales pendant plusieurs années et nous le remercions bien sincèrement pour son dévouement. Nous sommes assurés que notre nouveau maire ne manquera pas de s'intéresser à la prospérité de notre paroisse.

GRANDE FETE CARNAVALESQUE

Dimanche, le 11 février, aura lieu à St-François, l'arrivée du Bonhomme Carnaval. La fête débutera comme suit: Départ aux Quatre Chemins vers 2 heures.

Voiture tirée par des chevaux portant grelots, tout comme au bon vieux temps. Nos charmantes duchesses accompagneront le Bonhomme Carnaval citons: Monique Fiset, Anita Lamonde, Francoise Boulet. Dès l'arrivée à la Patinoire il y aura allocution du Bonhomme Carnaval. De nombreuses activités sur la glace suivront.

Les principaux notables de la paroisse, M. le Curé, M. le Maire Oscar Garant, M. l'ex-maire Evariste Lamonde et M. le marguillier en charge Y. Gamache, réhausseront de leur présence cette fête sportive. Ne manquez donc pas, chers amis de St-François de vous rendre en foule encourager notre jeunesse, vous serez heureux d'avoir passé une belle après-midi au Carnaval de St-François. Qu'on se le dise.

DECES

Samedi le 3 février, à 10 hres a eu lieu au milieu d'un grand

concours de parents et d'amis les funérailles de M. Alphonse Bernier, époux de feu Marie Gagné.

Il était âgé de 96 ans et 5 mois. Il laisse pour pleurer sa perte: 4 fils, MM. Gérard, Alexandre, Philippe et Aimé; 3 filles: Mme Phydime Marceau, (Elmira), Mme Frédéric Karet (Yvonne), Mme J.-Harrinck (Germaine) ses eufes-filles Mme Gérard Bernier (Gilberte Paré), Mme Alexandre Bernier (Antoinette Guillemette), Mme Aimé Bernier et Mme Lucienne Landry de St-Martin; son frère: M. Thomas Bernier de Cap St-Ignace.

Le service funèbre fut chanté par M. le Curé Ls Pelletier, assisté du Rév. P. Bleau, C.S.C. et de Ls-Gonzague Paquet, comme diacre. La croix était portée par M. Paul Lecompte. Les porteurs étaient ses neveux: MM. Philippe et J.-P. Morin, Philippe Boulet, Alf. St-Pierre, Jules Laliberté et Jos Lamonde.

MM. Ernest Fiset et Robert Gamache ont fait la quête.

Nous offrons à la famille en deuil nos plus vives condoléances.

VA ET VIENT

M. et Mme Charles Bernier de St-Charles ainsi que M. et Mme Louis Blais de Québec étaient de passage à St-François à l'occasion du décès de M. Alp. Bernier.

Mme Emile Gosselin de Montréal en visite chez son fils M. J.-Marc Gosselin.

Mlle Madeleine Corriveau de Montréal. Mme Léon Gosselin et M. et Mme Adrien Gosselin d'Abouanel, Fernand Gosselin Chicoutimi, M. Sauveur Gosselin de Valleyfield étaient de passage à l'occasion du décès de M. Germain Morin.

AVIS

"Nous avons probablement le genre d'emploi que vous désirez..." Pour tout renseignement, l'Officier Recruteur de l'Armée sera à

MANEGE MILITAIRE DE MONTMAGNY

90, du Dépôt, Montmagny

les 12 & 13 février, de 9.00 hres a.m. à 9.00 hres p.m.

HOTEL ST-LOUIS, Ste-Anne de la Pocatière

La Pocatière, P.Q.

les 14 & 15 février, de 9.00 hres a.m. à 9.00 hres p.m.

Il vous donnera toutes les informations concernant les avantages d'une carrière dans l'Armée. Sans obligation de votre part, sollicitez une entrevue avec lui, ou complétez le coupon ci-dessous et mallez-le au Centre de Recrutement de votre région.

CONDITIONS D'ADMISSION: Age — 17 à 23 ans — Célibataire
Rencontrer les exigences du service.

Centre de Recrutement
1048, rue St-Jean,
QUEBEC, P. Q.

Veuillez communiquer avec moi pour
de plus amples renseignements

Nom
Adresse
Ville - Cité.....
Degré d'instruction complété
Date de naissance

Mme Fernand BROCHU

Coiffeuse

Spécialités:

Coupe de cheveux
Permanente, ondulation

121, de la Gare Tél.: 1246
Montmagny

3 fs



Visite des Champions Quilleurs Dow à Montmagny le 12 février



Gaby Bolduc

Gaby Bolduc, âgé de 24 ans, est le frère jumeau de Guy Bolduc et tous deux sont membres de "L'Equipe des Champions Dow". Gaby Bolduc s'est marié cette année et il exerce le métier de vendeur.

Ayant fait ses débuts aux quilles à l'âge de 16 ans, il compte à son crédit six parties parfaites dont 3 furent jouées dans des salles de quilles différentes: Royal, Alouette et Samson (4 parties). Gaby réussit sa première partie parfaite en 1957.

En 1958, il réussit son plus haut triple, soit 798, dans des parties de 289, 269 et 240. Il fut aussi le seul quilleur à battre le grand champion Rolland Morin sur ses allées à St-Hyacinthe.

En 1960, il gagna le tournoi du Canadian Congress avec un haut simple de 279. Il se classa aussi premier avec une moyenne de 212 au tournoi Alouette. Il se classa deuxième avec une moyenne de 225 au tournoi Alouette, en 1961, où il réussit une partie parfaite sur l'allée numéro 9. Il participa durant deux années au tournoi de "L'Heure des Quilles" où il établit des records pour un plus haut simple de 290, la plus haute moyenne de la saison 225.

Ses autres sports préférés sont le golf, le baseball, et le hockey.

La visite des Champions Quilleurs Dow à Montmagny, le 12 février est une gracieuseté de M. Jules Côté, Distributeur Local Dow.



Guy Bolduc

Guy Bolduc, âgé de 24 ans est le frère jumeau de Gaby Bolduc et tous deux sont membres de "L'Equipe des Champions Dow". Guy est marié et il est le gérant du Montreal Bowling Academy depuis trois années. Il est aussi le père d'un charmant garçon de 7 mois et demeure au 1294, rue St-André.

Ayant fait ses débuts à l'âge de 16 ans, Guy compte à son crédit 10 parties parfaites. C'est en 1958 qu'il joua sa première partie parfaite. Guy fut aussi gagnant d'un des tournois du circuit professionnel où il joua 1870 pour neuf parties, soit une moyenne de 207.7.

Cette année, Guy Bolduc a accompli un exploit dans l'histoire des quilles non seulement en gagnant le tournoi de la Brasserie Dow dans le district de Montréal, mais en sortant également vainqueur du tournoi préliminaire de la Société Radio-Canada.

Il fut aussi deux fois gagnant à des tournois préliminaires des Champions avec des moyennes respectives de 753 et 736, pour trois parties. Son plus haut triple, lors d'une pratique, fut 799.

Lorsqu'il s'entraîne pour jouer à un tournoi de grande importance, Guy pratique durant un mois, 50 parties de quilles par semaine et pour un tournoi d'une importance beaucoup moins grande, cela ne lui requiert que six parties de pratique durant une semaine.

Guy Bolduc a deux autres frères Jean et René, dont la moyenne aux quilles est de 150.

Au Foyer des Quilles

EN ROULANT MA BOULE
Les fameux frères Bolduc vedettes de l'Heure des Quilles de Montréal seront au Foyer des Quilles lundi le 12 février à 8 heures.

Exhibitions, leçons, match contre nos champions locaux.

Présentation du trophée Humpy Dumpty ainsi que du magnifique prix du généreux sportif Roert Bob Normand à nos deux champions avant le match de lundi.

Remerciement sincère à M. Jules Côté, agent local de la Brasserie Dow, ainsi qu'à Jean Samson et Steven Guay pour le beau travail qu'ils font pour nous dans le domaine des quilles depuis plusieurs années. C'est encore grâce à eux si nous pouvons vous présenter le magnifique spectacle des Frères Bolduc, lundi le 12 février.

TOURNOI REPRISE MENSUEL

Gagnant pour le mois de janvier. 1er: Marcel Morin, 182.3 2e: Robert Caron 180.4; 3e: Gilles Gaudreau 178.4; et 4e: Antonio Clouston 177.2.

Marcel Morin et Antonio Clouston opposé à Gilles Gaudreau et Roret Caron en grande finale de fin du mois. Je profite de l'occasion qu'il m'est donné pour souhaiter la plus cordiale bienvenue aux populaires frères Bolduc en notre ville, à lundi soir.

Antonio Clouston.

VAINQUEUR DU MATCH

Denys Gaudreau

Dimanche le 4 février au Foyer des Quilles se déroulait un match sensationnel entre Denys Gaudreau et Jean-Paul Barde. Après avoir joué 10 parties au Palais des Quilleurs et en jouèrent 10 autres le lendemain à notre salle.

L'as des 600 fut malheureusement défait cette fois. Il va sans dire que Jean-Paul Barde a été très malchanceux et qu'il comptait les trouées.

Son adversaire Denis Gaudreau remporte la victoire avec la magnifique moyenne de 194.6 et lui-même 170.8.

Nous avons eu la surprise non pas de le voir si bien rouler car nous connaissons son talent mais surtout de le voir si calme. Il est vrai qu'il aurait eu tort

de ne pas l'être car ses parties le prouvent. Son plus haut simple est de 277 et celui de Jean-Paul 251.

A titre de secrétaire publiciste du Foyer des Quilles et au nom du président John Paquet Antonio Clouston, J.-Paul Bar-

de et du propriétaire qui a regret n'était pas disponible pour assister au match j'offre mes félicitations à ce talentueux quilleur qu'il est même si nous pouvons l'appeler "l'enfant prodige au Foyer".

Denyse Boulet.

Palais des Quilleurs

La semaine dernière dans les journaux locaux un défi aux quilles était lancé aux quilleurs de Montmagny par Jean-Paul Barde supposé être l'as des triples de 600 dans Montmagny. Le défi était d'une certaine somme d'argent et de dix parties dans chacune des salles, au total 20 parties. Relevé le vendredi soir par Denys Gaudreau du Palais des Quilleurs, la rencontre débutait le samedi à une heure pour se continuer le dimanche. Denys Gaudreau a remporté les honneurs aux deux salles et il paraît qu'il y avait deux ans qu'il n'avait évolué au Foyer. Le premier dix parties s'est déroulé sur les allées du Palais des Quilleurs samedi après-midi à 1 heure. Denys a remporté la victoire par 203 quilles sur Jean-Paul, avec une partie de 277 et de 203 de moyenne sur dix parties. Dimanche au Foyer des Quilles Denys a de nouveau remporté les hon-

neurs avec 279 quilles au total sur les vingt parties, 482 quilles. Il a gagné huit parties sur dix sur des allées où Jean-Paul supposé être à son meilleur et paraît-il qu'il n'y avait personne pour le vaincre. Félicitations au champion.

Voici les deux rencontres en détail:

Au Foyer — Denys Gaudreau:
201, 205, 187, 166, 189, 180, 203, 161, 121, 242. Total: 1855 quilles, moyenne 185.5

Jean-Paul Barde: 167, 173, 160, 138, 122, 105, 178, 207, 185, 145. Total: 1580, moyenne 158.

Au Palais — Denys: 143, 153, 204, 213, 177, 197, 248, 193, 226, 277. Total: 2031, Moyenne 203.1
Total sur les 20 parties: 3386. Moyenne 194.6.

Jean-Paul: 157, 200, 251, 161, 209, 178, 178, 134, 201, 159. Total: 1828, moyenne 182.8.

Total sur 20: 3408, moyenne 170.8.

ST-DAMIEEN vs PALAIS DES QUILLEURS — Exhibition

St-Damien			
Pierre Laflamme	121	114	149
Ray. Rouleau	133	137	148
Ray. Marceau	128	184	140
V. Boissonneault	129	154	118
G. Guillemette	159	161	188
Total	670	750	743

Palais des Quilleurs
E. Leclerc 124 219 135
Le Palais des Quilleurs gagne 4 points à 0. Montmagny vs St-Damien, Vendredi 23 février.

LIGUE QUEBEC DISTRICT

Pete Talbot	154	178	148
Gaston Robin	155	201	182
Ray. Gaumond	159	212	180
Denys Gaudreau	187	243	163
Total	837	971	822

Félicitations à tous les joueurs Molsons.

MASCULINE "A"

Nouveau record au Palais des Quilleurs dans une ligue. Pete Talbot roule un magnifique simple de 277. Pour un triple de 576 Raymond Gaudreau un simple de 220, triple de 575.

Position des Equipes

1—Proulx et Frères	43 pts
2—Pepsi-Cola	34
3—Hotel Montmagny	31
4—Pâtisserie Vachon	22

Moyenne Individuelle

1-Eugène Bernier	160.13
2-Gaston Robin	160.11
3-Denis Jean	159
4-Denys Gaudreau	158.29
5-Gaston Montminy	156.4

Dimanche, sur la patinoire du Collège Partie de Ballon-balai

Une autre "fameuse" partie de "Ballon-balai" sera chaudement disputée, dimanche après-midi, le 11 février, sur la patinoire du collège Sacré-Coeur.

Cette attraction du Carnaval attirera certainement une foule aussi considérable de jeunes et moins jeunes que l'an passé.

Quatre équipes se disputeront les magnifiques trophées offerts par Jules Côté, distributeur local de la brasserie Dow, ce sont:

Le Salon du Meuble,
La Légion Canadienne,
La Chambre de Commerce,
L'Irving Oil.

A 2 hres, dans la salle du collège, l'animateur Pierre Mercier procédera au choix de l'ordre de jeu des formidables équipes. Les joutes dureront 30 minutes chacune: deux semi-finales et une grande finale.

Qui détrônnera la Chambre de Commerce, l'équipe championne "sans conteste" de l'année dernière? Qui s'opposera

aux montées sensationnelles des Furois, Paquet et Dionne? Espérons que les buts seront solidement ancrés et que les services de premiers secours seront à leur poste!

CKBM

Lundi - Mercredi - Vendredi

6.15 p.m.

Radio-Journal Dow

Une présentation de la

BRASSERIE DOW LTEE

A la Montagne Blanche

AVIS AUX AMATEURS DE SKI

- Les conditions de ski sont excellentes
- Le monte-pente est en opération
- Le restaurant est à votre disposition pour vous reposer et vous servir.

Dr Laurent Lizotte, M. D.

médecine générale et obstétrique
Au service de sa clientèle comme par le passé,
jour et nuit
Tél.: 1455 et 1456
4. Rue de la Gare, MONTMAGNY.

VOUS VOULEZ SAVOIR:

- Ce qu'est la vérité et qui la maine, dans un collège classique; possède.
- Si l'Eglise Catholique s'oppose à la psychanalyse;
- Comment un Dieu bon existe, en dépit du mal et de la souffrance;
- Ce que peuvent se dire un Père Franciscain et un pasteur protestant;
- Ce qui éloigne les jeunes de la religion;
- Ce qu'il faut penser de la revue "L'élève";
- Pour ou contre les messes dialoguées;
- La messe facultative sur se-
- Comment les prêtres sont déçus par les laïcs et laïcs déçus par les prêtres;
- De dures vérités aux professeurs: religieux, religieuses et laïcs;
- Une opinion sur le séparatisme, etc etc
- Lisez **Maintenant** du mois de janvier, en vente dans les librairies et les dépôts de journaux à .50 cents l'exemplaire. Ou mieux, s'abonner au monastère des Pères Dominicains, 2715 Chemin Côte Ste-Catherine, Montréal 26, à \$5.00 par année.

Lisez "Maintenant" du mois de février

- L'Eglise et les civilisations par P.A. Liégé, o.p.
- Les délinquants crieront-ils aussi au secours par Marc Leca-valier, ptre;
- Le "racket" des lampions par M.M. Desmarais, o.p.;
- Sur un mariage improvisé par Ernest Lallacio-Morin;
- Par delà le cléricisme et l'anticléricalisme: le sacerdoce par H.M. Bradet, o.p.;
- Lettre à un jeune homme (pour réussir dans la vie) par

La joyeuse ménagerie (par Walt Disney)

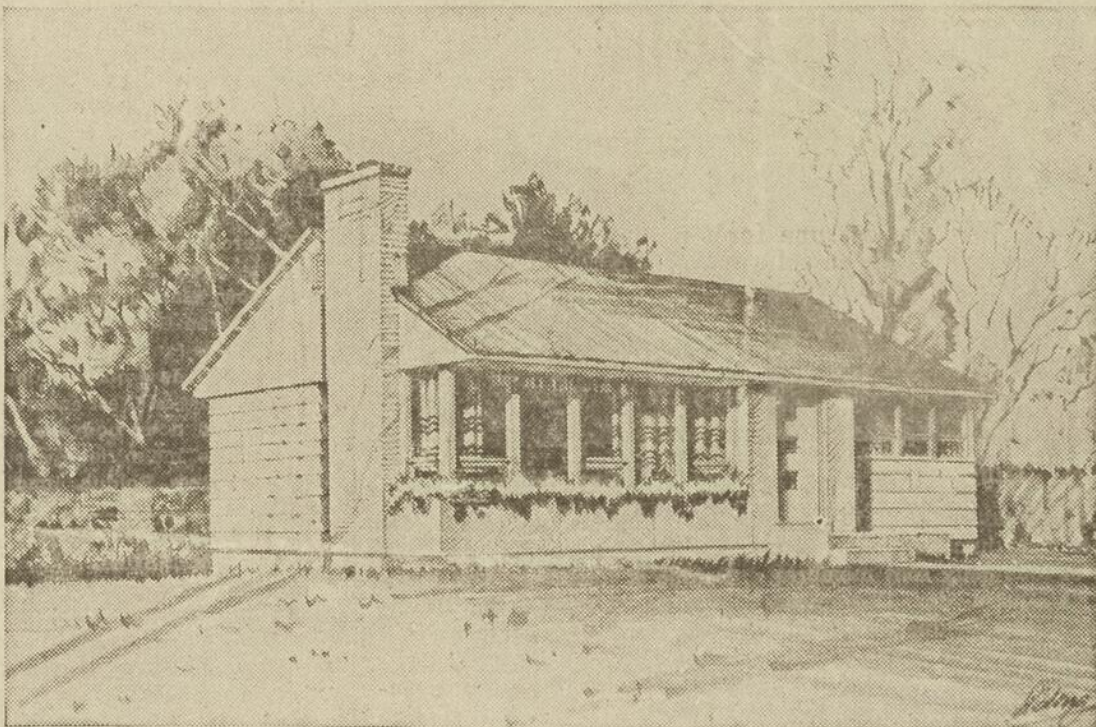


Ça va! Assez rire de moi. Quel beau fin m'a fait ça?

André Giroux;
- Dieu consulte la Bible et les grands penseurs sur le vin par Pierre Valcour;
- Qu'est-ce que la liberté par Roger Rolland;
- Le séparatisme et la constitution canadienne par René Hur-

tubise;
- Commentaires sur la Commission Salvas par Réginald Savoie;
- Syndicalisme d'affaires par Noël Pérusse;
- Marasme au primaire par Pierre Saucier.
Pour se procurer cette revue de

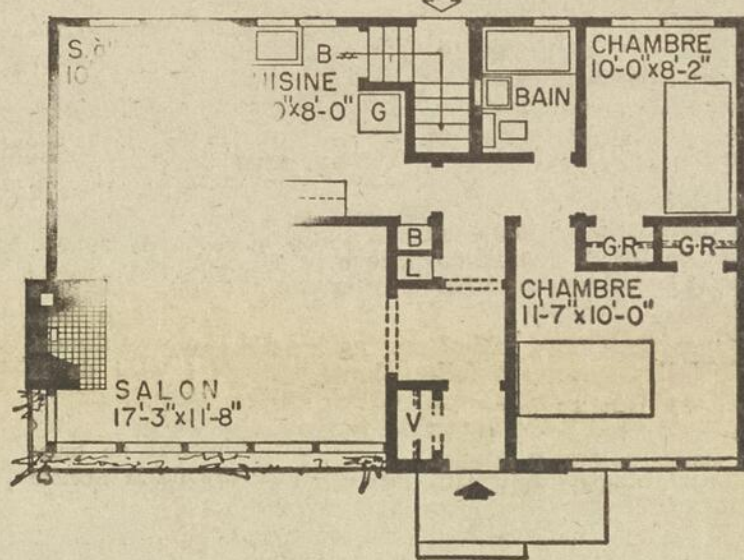
culture et d'actualité chrétienne, s'abonner à 2715 Chemin Côte Ste-Catherine, Montréal 26, au coût de \$5.00 par année pour un abonnement, à .50 cents le numéro dans les librairies et dépôts de journaux, 30 pages d'articles courts, variés et objectifs.



MODÈLES DE PETITES MAISONS LNH—La forme rectangulaire et les lignes continues de ce bungalow de deux chambres dont le plan a été tracé par l'architecte M. G. Dixon d'Ottawa donne une impression d'économie. Pour rehausser l'apparence extérieure de la maison, l'architecte a eu recours à une série de fenêtres sur toute la longueur du salon auxquelles il a ajouté pour plus de couleur, une boîte à fleurs en contreplaqué, près de la fenêtre.

A l'intérieur, la disposition du plan comprend plusieurs caractéristiques que l'on ne trouve pas toujours dans une maison de dimensions semblables. Par exemple, on y trouve un espace distinct pour les repas, lequel se combine avec un salon de bonnes dimensions pour lui donner une apparence spacieuse. De plus, un passage donne accès directement de l'entrée principale à la cuisine et sert également à séparer les chambres du reste de la maison. A l'arrière, l'entrée permet un accès facile à la cuisine et au sous-sol.

L'aire totale de parqué de cette maison est 828 pieds carrés tandis que le cubage est 16,145 pieds. Les dimensions extérieures sont 36 pieds sur 22 pieds 8 pouces. On peut se procurer à un coût minimum, les plans de cette maison qui porte le numéro 114, à la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement.



A LA CONQUÊTE DU MONDE 3 - Terrible aventure

Réalisé par la SOCIÉTÉ CATHOLIQUE DE LA BIBLE.



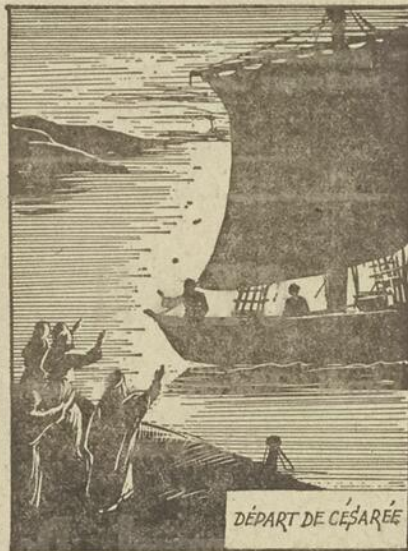
1. Paul se dirige vers Jérusalem: cinquante heures à marcher! La nuit, sans doute, il dort avec les chameliers, dans l'abri des "kan", cours encadrées de galeries aux abords des villages. Arrivé à Jérusalem, il commence à prêcher, mais tous le redoutent: on se souvient de sa fureur contre les disciples de Jésus. Les auditeurs s'enfuient, craignant un piège.



2. Barnabé, qui a peut-être été son condisciple lorsqu'il suivait l'enseignement de Gamaliel, rencontre Saul. Celui-ci lui confie et sa miraculeuse conversion et sa déconvenue actuelle. Alors Barnabé lui propose d'aller le présenter à Pierre et aux apôtres actuellement à Jérusalem. Couvert de leur autorité, Saul pourrait retrouver tout son crédit auprès des auditeurs de sa prédication.



3. Ainsi fut fait. Voici Pierre et Jacques, le soir sous le berceau de vigne du jardinier attendant à la maison. Barnabé a attendu à cette heure crépusculaire pour être sûr de les trouver. Il présente Saul, et sans doute l'Esprit-Saint illumine-t-il l'âme des deux apôtres, car, nous disent les Actes: "depuis lors, Saul allait et venait avec eux dans Jérusalem, et parlait avec assurance au nom du Seigneur".



4. Mais encore une fois la parole éloquent, la dialectique serrée de Paul devant les Juifs hellénistes qui sont ses auditeurs les mécontente, et ils complotent sa mort. Une nouvelle vision avertit Paul de s'enfuir pour épargner sa vie, car, dit le Seigneur: "Je veux l'envoyer au loin parmi les nations" (Actes XXII-21). Un groupe de fidèles l'emmène secrètement au port de Césarée, où il s'embarque pour Tarse. Voici au soleil levant le navire quittant le rivage, sa grande voile déployée.

d'après les Actes des Apôtres

Images de Marie Pignal

Bande no 7

L'HEURE LITTÉRAIRE ET CULTURELLE

MOSAÏQUE

Rien de plus beau que l'aube d'une autre âme....

L'âme d'autrui est une forêt obscure. La belle parole! et qui l'aurait vivante en soi s'épargnerait donc, d'injustices, de meurtrissures, de représailles!

Il ne faut jamais être la goutte d'eau qui fait déborder le vase.

La peur fait croire aux fantômes: la peur, cette forme la plus vile de la lâcheté.

Quelles solitudes que tous ces corps humains!
C'est être humain profondément que de sentir si amèrement sa solitude.

La mort des parents est une promotion: Eux partis, plus d'écran entre la mort et nous.

Les morts vivent, tant qu'il y a des vivants pour penser à eux.

Je me coucherai dans l'herbe, à l'ombre de la maison de mon père, en regardant les fenêtres fermées et je penserai aux jours d'autrefois....

Mots Profonds

Le temps, les ans, les jours, mots que la foule ignore!
Mots profonds qu'elle croit à d'autres mots pareils!
Quand l'heure, tout à coup, lève sa voix sonore,
Combien peu de mortels écoutent ses conseils!

L'homme les use, hélas! ces fugitives heures,
En folle passion, en folle volupté,
Et croit que Dieu n'a pas fait de choses meilleures
Que les chants, les banquets, le rire et la beauté.

Quand ses projets hâtifs, l'un sur l'autre s'écroulent;
Quand les illusions mesurent à son côté;
Quand il sent le niveau de ses jours qui s'écoulent,
Baisser rapidement comme un torrent d'été.

Alors, en chancelant, il s'écrie, il réclame,
Il dit: "Ai-je donc bu toute cette liqueur?
Plus de vin pour ma soif, plus d'amour pour mon âme!
Qui donc vide, à la fois, et ma coupe et mon cœur?"

Mais rien ne lui répond. Et triste, le front blême,
De ces débiles mains, de son souffle glacé,
Vainement il remue, en s'y cherchant lui-même,
Ce tas de cendre éteint qu'on nomme le passé!

VICTOR HUGO.

HUBERT



Tu te trompes, Julie! Voyons, la première chose à faire, pour nettoyer un poisson, c'est...

Connaissance utile

Ce qui est un tableau très précieux pour la ménagère, vu que les personnes qui n'ont pas de balance et de poids à la main peuvent mesurer en un instant les articles qu'il leur faut pour n'importe quelle recette, réserve faite pour la sécheresse ou l'humidité extraordinaire des articles à peser ou à mesurer.

Farine de blé, 1 livre à la pinte; beurre, mou, 1 livre à la pinte; sucre en pain, cassé, 1 livre à la pinte; sucre blanc, en poudre, 1 livre et une once à la pinte; le meilleur sucre brun, 1 livre et 2 onces à la pinte; 10 oeufs pèsent 1 livre; 16 grandes cuillerées à soupe mesurent un demiard; 8 grandes cuillerées à soupe mesurent une roquille; 2 roquilles font un demiard; 2 chopines font une pinte; 4 pintes font un gallon; un verre à bière ordinaire contient un demiard; un verre à vin ordinaire contient une demi-roquille; une tasse à thé contient 1 roquille; un grand verre à vin contient 1 roquille. 1 demi-cuillerée à soupe pèse une demi-once; quarante gouttes font

une cuillerée à soupe.

La croûte et les morceaux de pain devraient être placés dans un vase en granit bien couvert, dans un endroit sec et frais.

Tenez la graisse dans un vaisseau en granit.

Tenez la levure dans des vaisseaux de bois ou de granit.

Tenez les confitures et les gelées dans un verre.

Tenez le sel dans un endroit sec.

Tenez la farine dans un endroit sec et froid.

Tenez le vinaigre dans des vaisseaux de bois, de verre ou de granit.

Le sucre est très précieux pour préparer la viande ou le poisson.

Le saindoux pour les pâtisseries devrait être employé assez dur pour qu'il se coupe bien au couteau. On devrait le couper dans la farine et non le frotter.

Une cuillerée à thé de soda et deux de crème de tartre équivalent à trois de poudre à pâtisserie.

On éclaircit du gras chaud en y mettant une tranche de patate.

Conservez tout le gras de viande, faites-le fondre, coulez-le à travers un linge et servez-vous-en pour frire. C'est aussi bon que le saindoux et cela coûte bien moins cher.

Recettes pour les restes

Céréale de pain rassis

Brunir le pain au four. Une fois croissant, rouler sur une planche ou passer au hachoir. Mettre en boîte. Chauffer et servir avec de la crème.

Hachis aux légumes

Hacher restes légumes avec patates bouillies froides, assaisonner, brunir dans graisse chaude. Mets excellent.

Escalope de poisson aux tomates

Oter peau et os du poisson. Assaisonner fortement. Disposer dans la tourtière par rangs alternatifs de tomates fraîches, saupoudrant celles-ci de sel, poivre et pois de beurre. Couvrir de croûtes de pain beurrées et faire cuire lentement jusqu'à ce que le plat prenne une belle couleur brune.

Le problème national des Canadiens français

par
Robert RUMILLY



Robert Rumilly

On parle beaucoup du séparatisme. La question est étudiée dans son ensemble et à fond, on peut dire pour la première fois, dans un livre de Robert Rumilly, que les Editions Fides publient sous le titre « Le problème national des Canadiens français ».

L'auteur de l'Histoire de la Province de Québec, qui est aussi l'auteur d'un livre sur l'Autonomie provinciale, possède comme personne l'arrière-plan historique, propre à étayer les arguments avancés sur un pareil sujet. Son livre est nourri d'une

documentation abondante, on ose dire irrésistible. Il est indispensable à quiconque veut examiner la question.

Les objections les plus courantes soulevées contre l'indépendance éventuelle du Québec sont relevées une à une, avec la même rigueur documentée. L'ensemble est impressionnant pour tout lecteur de bonne foi.

Ce volume, de 148 pages, édité chez Fides, paraît dans la collection « Bibliothèque économique et sociale ». Il est en vente dans toutes les librairies au prix de \$1.50.

La Minute Gai

—C'est X... vous savez, le fameux brasseur d'affaires, là-bas, celui qui a ses mains dans ses poches.

—Dans ses poches! Alors, ce n'est pas lui.

—Comment, ce n'est pas lui?

—Car il aurait ses mains dans les poches des autres.

Petit drôle:-

Le monsieur. —Quel âge as-tu mon chéri?

L'enfant. —Monsieur! Quand je suis chez moi j'ai 5 ans et quand je suis dans les chars je n'ai que 4 ans.

Dans une conversation sur les sports, quelqu'un cite le polo et le golf.

—Ah! oui, fait La Moulardière, pour paraître renseigné, le golf, un jeu du Midi.

Et comme on se récrie:

—Pourtant, risque-t-il un peu confus, j'ai souvent entendu parler du golf de Gascogne!

Soyez poli

Quand la politesse pénètre vraiment le cœur de sa vertu, elle s'ingénie à rendre les gens heureux, à distribuer tous les jours à chacun "l'aumône du bonheur". Donner un sou de bronze à un pauvre, c'est un acte à la portée de tous; mais donner un sou de joie à quelqu'un qui souffre, ce n'est le fait que d'un très bon cœur. C'est jusque-là, cependant, que va l'inspiration de la politesse. Elle dit des choses qui plaisent, non point par charité; car il n'y a personne qui soit si dépourvu de qualités et de mérites, qu'on ne puisse lui adresser des compliments discrets, des paroles agréables qui le touchent. En particulier, rien de plus délicat que de porter la conversation sur les objets que l'intermédiaire connaît, sur lui-même et ses occupations. La politesse donne ce qui plaît: elle devine les goûts, court au devant des désirs... Voulez-vous donc gagner des fidèles à "votre Dieu"? Soyez poli.

Père BARON, om.i.

Son Exc. Mgr J.-M. Fortier assiste à une réunion du Conseil des Loisirs

Mardi soir dernier, le 6 février, le président, Me Jules Blanchet, et les membres de l'administration du Conseil des Loisirs de Montmagny ont reçu l'agréable plaisir de recevoir la visite de S. E. Mgr Jean-Marie Fortier, lors de leur assemblée.

Au cours de la réunion, les représentants des diverses associations affiliées ont appris avec joie la nouvelle que le Conseil Municipal de la Ville de Montmagny verserait au Conseil central une subvention annuelle de \$3.500; de ce fait, le Conseil des Loisirs se voit chargé de répartir entre les diverses associations de la ville, les montants que les autorités municipales distribuaient à ces divers mouvements. De son budget de \$5.000 prévu en contribution de toutes sortes, la Ville ne garde ainsi que la somme de \$1.500 pour satisfaire les autres besoins de bien-être, qui ne tomberaient pas sous la juridiction du Conseil des Loisirs.

On a par ailleurs confirmé que le Conseil des Loisirs avait obtenu son incorporation. Il a aussi été fait mention de la grande activité déployée par le Comité des Sports dans le domaine du hockey; 200 parties disputées par 4 lignes.

Allocution de Mgr Fortier

Présenté par l'abbé Gaétan Guimont, aumônier, qui précisait que la présence de Monseigneur remplissait une promesse faite antérieurement au Conseil des Loisirs. Son Excellence rappela tout d'abord que ses premiers gestes dans le diocèse avaient été de recevoir une délégation de Montmagny au sujet des Loisirs et de nommer l'abbé Guimont, vicaire à St-Thomas, avec mandat tout spécial de s'occuper des problèmes de loisirs, considérant ce domaine comme l'une de ses premières préoccupations et du plus haut intérêt.

"Je veux, de mon mieux, vous dire toute la reconnaissance de Mgr Desrochers et du diocèse, pour vous être ainsi consacrés aux Loisirs. Vous faites là une tâche d'Eglise, d'apostolat dans un des problèmes les plus aigus à régler." Mgr Fortier continuait en affirmant que la fin des loisirs n'était pas seulement de s'amuser, mais de s'occuper sainement et que les loisirs constituaient un problème vital qu'il fallait aborder avec la conscience et la noblesse qui étaient celles des personnes présentes et des autres membres du Conseil.

"Vous réalisez une tâche irremplaçable. Ce n'est pas le clergé qui peut réaliser seul cet

oeuvre. C'est à moi de vous remercier de votre concours d'apostolat." Son Excellence transmettait ensuite à l'assemblée un mot d'ordre, une pensée vedette, que toute leur action se base sur la charité chrétienne et la charité fraternelle, contre les épreuves et parfois la mauvaise volonté.

"Cet oeuvre de charité chrétienne, l'Eglise la demande de plus en plus. Le pape Jean XXIII vous invite instamment à vivre de charité chrétienne et d'amour et le Concile du Vatican précisera davantage cet appel. Nous sortons d'un âge de moralisme moyenâgeux, nous devons revenir à nouveau à la charité".

Mgr Fortier continuait en rappelant "qu'il faut aimer notre civilisation, notre temps, tous les hommes qui nous entourent. Notre époque renferme beaucoup de mauvais, mais elle évoque également beaucoup de bien. A preuve ces oeuvres de Loisirs que nous voyons surgir partout, qui se séparent d'un christianisme individuel pour amorcer une collaboration de charité plus chrétienne.

"Vous devez également avancer dans cette voie en pratiquant une plus grande charité fraternelle envers vous-mêmes comme directeurs. Chacun a sa personnalité, ses vues, son tempérament; il peut surgir de l'incompréhension, des frictions que vous ne pourrez vaincre que par une plus grande charité fraternelle, un désir vrai de vous unir pour réaliser le bien.

"Cette charité doit englober toute la ville de Montmagny et surtout les secteurs les plus abandonnés, malgré l'ingratitude que peuvent rencontrer vos efforts. Il faut donner sans compter et petit à petit, les loisirs produiront des oeuvres de salut. On ne constate pas tous les jours le fruit de ses efforts; vous êtes à même de le constater parfois. Mais semez et un jour vous récolterez. L'Eglise elle-même ne connaît pas de récolte momentanée, mais elle fait oeuvre durable. Tous ensemble vous pouvez également faire oeuvre durable en exprimant vos opinions et en apportant votre meilleure collaboration.

De notre côté, nous voulons souligner vos efforts de notre présence. Nous vous invitons à l'avenir à nous convoquer à vos réunions; nous ne pourrions pas toujours venir, mais quand l'occasion se présentera, ce sera avec le plus grand plaisir que nous assisterons à vos rencontres. Nous vous demandons de nous convoquer non seulement à vos assemblées générales, mais même aux réunions de chacune de vos sections. Nous avons comme principe que l'évêque, le prêtre sont auprès de vous principalement pour administrer les sacrements et voir au ministère de l'Eglise, mais encore pour se mêler au milieu de votre travail et même de

Suite à la page 12

Avis de Naissances

Le 25 janvier a été baptisé Roger, fils de M. et Mme Réjean Leclerc de St-Pamphile.

Le 28 janvier a été baptisée Thérèse, fille de M. et Mme Léopold Volh, de St-Jean Port-Joli. Parrain et marraine M. et Mme Gérard Bernier, oncle et tante. Porteuse Pauline Volh.

Le 27 janvier a été baptisée Guylaine, fille de M. et Mme Florent Fournier, de St-Pamphile. Parrain et marraine M. et Mme Roger Pelletier, oncle et tante.

Le 29 janvier a été baptisée Guylaine, fille de M. et Mme Paul-Emile Gauvin, de Ste-Perpétue. Parrain et marraine M. et Mme Odilon Gauvin, grands-parents. Porteuse Mlle Rita Gauvin, tante.

Le 21 février a été baptisé Jorie, Yvonne, fille de M. et Mme Eloi Cloutier, de L'Islet. Parrain et marraine M. et Mme Emile Gaudreau. Porteuse Mlle Emilienne Gaudreau.

Le 2 février a été baptisé Joseph, Bernard, Daniel, fils de M. et Mme Antonin Morin, née Henriette Lord de Montmagny. Parrain et marraine M. Julien Lord Mlle Hélène Lord, oncle et tante de l'enfant. Porteuse Mme Olivia Després.

Le 4 février a été baptisée Marie, Pauline, Rita, fille de M. et Mme Laurent Morin de L'Isletville. Parrain et marraine M. et Mme Emilien Leclerc, oncle et

tante de l'enfant. Porteuse Mlle Monique Gagnon, amie de la famille.

Théâtre Lafontaine

11, 12, 13 février

VACANCES A ISCHIA

14, 15, 16, 17 février

TRAHISON A ATHENES

Robert Mitchum

aussi

ENNEMI PUBLIC

Mickey Rooney

CINE-ETUDIANT

Samedi 10 février

OPERATION TIRPITZ

John Mills, J. Greggon

Cinéma Taché

9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 fév.

CASINO DE PARIS

Gilbert Bécaud, C. Valente

aussi

LA MURAILLE DE FEU

S. Koscina, R. Battaglia

Au Palais de Justice

Deux hôteliers de Tourville ont été condamnés à une amende de \$200 et aux frais, ou à défaut de payer, à trois mois de prison, pour avoir vendu des boissons alcooliques sans permis de vente à cet effet.

Un restaurateur de Tourville a été condamné sur trois chefs d'accusation de vente illégale de boissons alcooliques à \$200 d'amende dans chaque cas et aux frais inhérents à chaque cause.

Un restaurateur de St-Raphael devra rencontrer deux condamnations de \$200 chacune et les frais pour vente de boissons sans permis. Il a par ailleurs été condamné à une amende de \$400 et les frais, ou à défaut, à un emprisonnement de six mois, dans une poursuite de la Gendarmerie Royale, pour possession d'eau de vie de fabrication illégale (De la bagosse).

Une dame de Rimouski s'est vu imposer une amende de \$10, pour avoir conduit seule son automobile, alors que son permis exigeait la présence d'un chauffeur licencié.

Deux autres condamnations de \$10 chacune ont été imposées à un individu de St-Pamphile pour conduite sans permis, dans le premier cas, et avoir circulé sans feu rouge arrière, dans le second.

Un autre individu de St-Pamphile a subi trois condamnations de \$10 chacune: pas de feu rouge arrière, vitesse excessive et arrêt non effectué à une intersection.

Pour avoir vendu des boissons alcooliques sans permis, un individu de Ste-Perpétue devra payer une amende de \$200 et les frais; un hôtelier de St-Magloire a connu une semblable sentence.

Un individu de St-Jean Port-Joli a été condamné à \$10 et les frais parce qu'il a circulé avec une automobile, qui ne possédait pas de feu rouge en arrière.

Pour avoir conduit son auto alors que ses facultés étaient amoindries, un individu de Rivière-du-Loup a subi une première sentence de \$50 et les frais. Une deuxième sentence de \$25 et les frais lui a été imposée parce qu'il n'a pas arrêté après un accident.

Un individu du Rocher-Noir devra passer 8 jours en prison pour assault simple sur son épouse. Il y a de plus été condamné à fournir un cautionnement de bonne conduite pendant 2 mois. A défaut de ce cautionnement, fixé à \$500, il devra passer six mois en prison.

Le Centre Civique de Montmagny Inc.

a réouvert ses portes
avec les permis nécessités
par la Loi de la Régie des Alcools

VENDREDI et SAMEDI les 9 et 10 février
Soirées avec orchestre

TEL.: 1166 POUR RESERVATIONS

- Salle de réception
- Banquets de noces
- Réceptions de tous genres.

HOTEL CENTRAL

A. L. Tremblay, prop.

- HOTEL LICENCIE
- CHAMBRE ET PENSION
- SERVICE COURTOIS

55, rue St-Jean-Baptiste,
Montmagny

Tél.: 926